جامعة مولاي إسماعيل
UNIVERSITÉ MOULAY ISMAÏL

كلية الآداب والعلوم الإنسانية
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

Département de Langue et de Littérature Françaises
Filière : Etudes Françaises
Parcours : Linguistique

Projet de fin d'études :

Analyse du discours politique de Najat-VALLAUD BELKACEM : «Réagir face aux théories du complot »

Présenté par :

ISMAILI Omar
C.N.E. : 1311942270

Encadré par :

M. BARI Noureddine

Année Universitaire : 2015-2016

Dédicace

A

l'âme de mon grand-père Moulay Ali

A

l'âme de la chère enseignante BOUGRINE Saida

A

mes frangins Youssef et Zidane

A

toute ma chère famille.

Remerciements

Tout d'abord, j'aime bien remercier infiniment mon encadrant M. Bari Noureddine. Non seulement pour avoir pris ce mémoire à sa charge, mais aussi pour ses conseils indispensables et pour tout son soutien.

Ensuite, je rends grâce à ma sœur Najat pour m'avoir prêté une oreille attentive quand je n'étais pas motivé, pour son soutien moral et pour tous ses conseils avisés.

En outre, j'adresse mes sincères remerciements également à tous mes amis, surtout Hafsa, Youssra et Jalal, qui m'ont encouragé pendant des moments difficiles et de découragement.

Enfin et surtout, je remercie de tout mon cœur mes chers parents qui m'ont soutenu, soit financièrement soit moralement, tout au long de mes études. En effet, leur soutien n'est pas limité au niveau de mes études, mais il est présent dans chaque moment de ma vie. Dès lors, toute ma gratitude va à leur endroit.

INTRODUCTION

« La mort de l'accent circonflexe » ; *« L'accent circonflexe va disparaître à la rentrée »* ; *« Adieu circonflexe, la réforme de l'orthographe va s'appliquer en septembre »* : voilà quelques-uns des titres qui ont été publiés sur des sites internet le mercredi 3 février 2016. Ces sites ont partagé une nouvelle qui confirme que le ministère français de l'Education nationale va appliquer des rectifications orthographiques qui suppriment l'accent circonflexe. Cette nouvelle a immédiatement provoqué des commentaires sur internet surtout dans les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter. En effet, le mot-dièse **#Je_suis_circonflexe** était le hashtag le plus utilisé sur internet en France pendant le mois de février de cette année. De plus, il y avait des internautes et des sites qui ont accusé directement la ministre de l'Education nationale sous prétexte qu'elle était la responsable de cette nouvelle réforme d'orthographe et qu'elle préside un complot qui vise à abolir l'accent circonflexe définitivement.

En effet, Najat-Vallaud Belkacem a reçu des appels, des messages et des commentaires qui cherchent des explications au sujet de ce complot. Mais madame la Ministre a refusé le fait de donner des réponses directes. En revanche, elle a organisé mardi 9 février 2016 une journée d'étude dénommée : « *Réagir face aux théories du complot* » dans laquelle elle a réunit trois-cent participants : collégiens, lycéens, étudiants, enseignants, universitaires, chercheurs, membres d'association, journalistes et juristes.

Dès lors, nous mettons l'accent sur le discours prononcé par Najat-Vallaud Belkacem pendant cette journée d'étude. D'ailleurs, ce discours a duré quinze minutes de 10h00 à 10h15. Mais nous soulignons uniquement ses quatre premières minutes dans lesquelles nous pouvons retenir la présence de l'ironie et de l'humour qui précède une reprise du sérieux. Notons d'emblée que notre travail s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours, discipline qui s'est développée en France, notamment, sur les marges de la linguistique, en se donnant comme objet privilégié le discours politique. En effet, notre tâche vise à préciser comment la destinatrice présente son discours au début par une sorte de mini sketch en annonçant les rumeurs partagées à son sujet sur internet ironiquement, avant de reprendre son sérieux pour préciser la gravité et le danger du complotisme. Alors, comment Najat Vallaud Belkacem utilise son langage pour accomplir cet acte ? Comment elle s'adresse à ses énonciataires ? Quels sont les mots répétés dans son discours ? Quelles sont les figures de style et les modalités employées ? Comment elle a marqué son discours par un registre satirique ?

Pour répondre à ces questions et à autres, nous allons séparer notre tâche en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous définirons le discours politique pour confirmer que le discours objet de notre analyse s'inscrit dans ce genre de discours. Ensuite, nous mettons

l'accent sur la discipline de l'analyse du discours et ses approches. Enfin, nous montrerons la différence entre les enjeux de l'analyse du discours et ceux de quelques autres disciplines qui s'intéressent aussi au discours politique.

Dans le second chapitre qui est le chapitre principal de ce mémoire, nous allons étudier et pratiquer trois approches d'analyse du discours : l'analyse du contenu, l'analyse rhétorique et l'analyse énonciative.

Lors de la première analyse, nous définirons la notion du contenu et l'analyse du contenu. Ensuite, nous mettrons l'accent sur la situation du discours afin de faciliter la compréhension de son contexte. Dès lors, nous présenterons une petite biographie de Najat Vallaud Belkacem pour éclaircir les rumeurs qui courent à son sujet sur internet, et nous conclurons cette partie par une petite analyse quantitative et qualitative de son discours.

Ensuite, dans la deuxième analyse qui est l'analyse rhétorique, nous présenterons la définition de la rhétorique et nous préciserons comment l'oratrice a employé les trois facultés rhétoriques dans son discours. Ensuite, nous relèverons les procédés rhétoriques utilisés : les procédés grammaticaux, lexicaux et les figures de style. Et pour conclure cette partie, nous éclaircirons la dominance de la satire dans ce discours politique, humoristique et ironique.

Enfin, au niveau de la troisième et la dernière approche qui est l'analyse énonciative, nous allons en premier lieu mettre l'accent sur l'énoncé et l'énonciation. En second lieu, nous appliquerons une analyse énonciative selon l'approche de Benveniste. Cette analyse va souligner les pronoms personnels, les temps verbaux, les indicateurs spatio-temporels et les modalisateurs.

CHAPITRE I :
DÉFINITIONS ET CADRE THÉORIQUE

D'emblée, La définition du discours politique est nécessaire avant de l'analyser. D'ailleurs, la notion du discours politique est inscrite dans plusieurs disciplines (sciences politiques, histoire, philosophie, linguistique).

En effet, en premier lieu, nous allons proposer plusieurs définitions. Ensuite, nous mettrons l'accent sur la discipline de l'analyse du discours politique. Enfin, nous devons répondre à la question suivante : pourquoi analyser un discours politique ?

I. DISCOURS POLITIQUE :

1. Définitions des dictionnaires et de l'encyclopédie Wikipédia :

Bien entendu, le « discours politique » est un mot composé du substantif « discours » et de l'adjectif « politique ». Mais la définition de ce mot composé n'est pas disponible ni dans les dictionnaires, ni dans l'encyclopédie wikipédienne. Il conviendra alors de définir mot par mot dans un premier temps.

Notons d'emblée que les deux mots sont polysémiques. D'ailleurs, selon le Grand Dictionnaire encyclopédique de la langue française du XXI siècle, le discours est une « *Allocution, propos consacrés généralement à un thème précis tenu devant un auditoire. Faire, improvisé un discours. / LING. Enonciation de la pensée, énoncé oral ou écrit particulier. / PHILO. Développement rationnel, enchaînement de propositions. / Expression d'une idéologie, d'une mentalité particulière à un groupe, à une époque.* »[1].

En effet, puisque nous sommes dans un cadre linguistique, nous allons privilégier la définition linguistique qui encadre le discours dans l'énonciation et l'énoncé. Or, selon l'encyclopédie de Wikipédia, le discours est : « *un développement oral, rarement écrit, fait devant une audience, le plus souvent à l'occasion d'un événement particulier.*»[2].

De plus, cette encyclopédie de Wikipédia définit la politique en tant que substantif par les définitions suivantes :

- *« la politique en son sens plus large, celui de civilité ou Politikos, indique le cadre général d'une société organisée ;*

[1]- Auzou, P. (2001) *Le Grand Dictionnaire encyclopédique de la langue française du XXI siècle*, Paris, Auzou, p : 306.
[2]- https://fr.wikipedia.org/wiki/discours. (Consulté le 21 avril 2016)

- *plus précisément, la politique, au sens de Politeia, renvoie à la constitution et concerne donc la structure et le fonctionnement (méthodique, théorique et pratique) d'une communauté, d'une société, d'un groupe social. La politique porte sur les actions, l'équilibre, le développement interne ou externe de cette société, ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles. La politique est donc principalement ce qui a trait au collectif, à une somme d'individualités et/ou de multiplicités. C'est dans cette optique que les études politiques ou la science politique s'élargissent à tous les domaines d'une société (économie, droit, sociologie, etc.) ;*
- *dans une acception beaucoup plus restreinte, la politique, au sens de Politikè, ou*
- *d'art politique se réfère à la pratique du pouvoir, soit donc aux luttes de pouvoir et de représentativité entre des hommes et femmes de pouvoir, et aux différents partis politiques auxquels ils peuvent appartenir, tout comme à la gestion de ce même pouvoir »* [1].

En revanche, le Grand Dictionnaire encyclopédique de la langue française du XXI siècle définit brièvement cette notion comme « *Art et pratique du gouvernement d'un Etat. Les affaires publiques./ La manière de gouverner* »[2].

Mais, ni le Grand Dictionnaire de la langue française, ni Wikipédia, offre une définition de « politique » comme adjectif. Or, le Wictionnaire nous a fourni cette définition à travers ces deux interprétations :

1. « *qui a rapport aux affaires publiques, au gouvernement d'un Etat, ou aux relations mutuelles des divers Etats.*
2. *Fin et adroit, qui s'accommode à l'humeur des personnages qu'il a intérêt de ménager ; prudent et réservé, qui s'observe dans ses paroles et dans ses actions »*[3].

Notons que la seconde interprétation peut être considérée comme synonyme de « diplomate » et de « diplomatique ».

Pour conclure, nous pouvons déduire d'une part que le discours politique est l'énonciation et/ou l'énoncé encadrés dans l'art et la pratique du gouvernement. D'autre part, nous pouvons deviner que le discours politique est un développement oral, rarement écrit, fait devant un public pour effectuer généralement des affaires publiques. Mais aussi, au gouvernement d'un Etat, ou aux relations mutuelles des divers Etats.

[1]- https://fr.wikipedia.org/wiki/politique. (Consulté le 21 avril 2016)
[2]- Ibid. p : 825
[3]- https://fr.wiktionary.org/wiki/discourspolitique. (Consulté le 20 avril 2016).

2. Définitions selon des linguistes :

La plupart des gens dévalorise le discours politique. En effet, nous sommes habitués d'entendre que le discours politique est le plus grand mensonge ou bien c'est le discours des hypocrites. Autrement dit, le discours politique est un discours dévalorisé dans la société car il est consacré généralement comme un discours coupable plein de mensonges.

En effet, Patrick Charaudeau confirme la dévalorisation du discours politique dans la société. C'est ce qui est évident dans sa citation suivante : « *tout discours aussi innocent soit-il, peut avoir un sens politique dès lors que la situation le justifie* »[1]. Donc, le discours politique est généralement un discours coupable. Or, Charaudeau confirme cette culpabilité qui se présente par l'influence sur les opinions. D'ailleurs, il faut le situer pour confirmer son statut politique. La première étape de la mise en situation est l'identification de l'énonciateur de ce discours.

Dès lors, Christian Le Bart définit le discours politique comme : un objet socialement construit : c'est « *le discours produit par des hommes (et des femmes !) Politiques* »[2]. D'ailleurs, cette définition est à la fois précise et vague. Elle est précise dans le cadre où elle détermine les énonciateurs de ce genre discursif. Autrement dit, l'homme politique est le seul qui peut prononcer un discours politique. En revanche, un étudiant, un journaliste, un enseignant ou n'importe quelle personne ne peut plus énoncer un discours politique juste après l'obtention d'un statut politique à travers l'adhésion et la participation au sein d'une institution politique ou bien par l'apprentissage de cette notion. Mais cette définition reste vague car ses frontières sont floues et illimitées. En effet, nous ne pouvons plus considérer n'importe quel discours d'un homme politique comme un discours politique. Par exemple la conversation d'un Ministre avec sa femme ou son ami ne peut plus figurer dans ce genre de discours assez sensible. C'est pour cela cette définition exclut les conversations privées, les réunions, les échanges quotidiens, les courriers internes, électroniques ou non. C'est ce qui est notamment mentionné implicitement par Le Bart : « *Notons d'emblée que les travaux menés sur le "discours politique" se concentrent sur les corpus les plus accessibles* »[3]. En effet, les corpus les plus accessibles désignent les corpus annoncés au public. C'est-à-dire les discours dans lesquels nous constatons la participation de la presse qui rend possible l'accès à ces discours. Alors, nous déduisons que le discours objet de notre étude est un discours politique car il est prononcé par la Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche qui est évidemment une femme de la politique. Mais comment nous pouvons définir la politique d'un point de vue linguistique ?

---

[1]- Charadeau, P. (2005) *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert p : 30.
[2]- Le Bart, C. (1998), *Le discours politique*, Paris, Puf.
[3]- Ibid. p : 7.

Dès lors, P. Charaudeau donne deux interprétations de la politique, il nous propose notamment la distinction entre une politique qui s'encadre dans :*« Tout ce qui est dans les sociétés organise et problématise la vie collective au nom de certains principes et de certaines valeurs qui en constituent la référence morale »* [1]. Et la politique qui : « *Concerne plus particulièrement la gestion de cette vie collective dans laquelle sont impliqués différentes instances (de gouvernement et citoyenne) qui règlent leur rapports à travers un jeu de pouvoir et de contre pouvoir* » [2].

En effet, Charaudeau à son tour affirme que le discours politique est un objet socialement construit. Mais, il confirme aussi qu'il obtient son statut politique grâce à la situation de communication. C'est ce qui est évident dans sa citation : *« ce n'est pas le discours qui est politique mais la situation de communication qui le rend politique* »[3]. Dans cette citation, Charaudeau met l'accent sur la situation de communication qui rend le discours politique. En effet, nous pouvons interpréter la situation de communication par la notion d'accessibilité chez Le Bart. Autrement dit, la situation de communication qui rend le discours politique est une situation qui offre l'accès du public (énonciataires) au discours de l'homme politique (énonciateur).

Alors, nous pouvons déduire qu'il est primordial d'avoir obligatoirement un homme politique et une situation politique pour avoir un discours politique. C'est-à-dire, si nous l'homme de la politique est mis en dehors de la situation politique, il ne peut pas annoncer un discours politique et vice versa. Autrement dit, il est impossible d'avoir une situation politique sans un ou des hommes politiques car la situation politique qui crée obligatoirement l'homme de la politique. D'ailleurs, il est facile d'identifier l'homme politique puisque chaque homme inscrit dans une institution politique est considéré comme homme politique. En revanche, la situation politique est assez difficile pour être identifiée. Or, la situation peut être une place ou un état. Alors nous pouvons parler de la place politique d'une part, et de l'état politique d'autre part. En premier lieu, la place politique est le lieu dans lequel on pratique la politique. C'est-à-dire on pratique l'art de gouverner. Mais les frontières de cette définition restent vaques puisque on peut pratiquer la politique dans plusieurs lieux. Mais, nous sommes habitués de recevoir le discours politique dans des hauts lieux comme le Parlement par exemple. De même, nous pouvons aussi avoir un discours politique dans un plateau d'une chaîne télévisée ou d'une station radio. En revanche, il est difficile de prononcer un discours politique dans n'importe quel lieu surtout dans les lieux privés. Donc, le discours politique s'énonce dans un lieu spécifique concernant le niveau de la place. Quant au niveau d'état, l'état politique peut être interprété par la disposition de la politique. Autrement dit, l'homme qui dispose de la politique soit par son apprentissage ou par sa pratique est un homme qui

[1]- Ibid. p : 33.
[2]- Ibid. p : 34
[3]- Ibid. p : 35.

dispose un état politique, c'est-à-dire un homme politique. Plus concrètement, un ministre par exemple est évidemment un homme politique puisqu'il a obtenu la politique comme profession par sa pratique en gouvernant le peuple. De plus, les gens qui étudient les sciences politiques ont aussi un état politique par le biais de son apprentissage.

Or, Franck Cobby définit le discours politique dans un sens large comme : « *la parole publique sur la chose publique* » [1]. En ce sens, toute parole s'intéresse au mode de gestion des institutions publiques, aux personnalités politiques, aux différents pouvoirs de l'Etat, aux questions d'intérêt public dans une société relève du discours politique. Mais dans un sens restreint, il met l'accent à son tour sur la notion du pouvoir en définissant le discours politique comme : « *une forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir.* »[2]. Par cette définition on tend à faire du discours politique un discours du pouvoir. Et cette façon de le concevoir peut être expliquée par le fait de son importance dans la lutte pour l'accession au pouvoir. En effet, il est difficile d'envisager une lutte politique sans discours politique. C'est donc un discours qui témoigne de la préoccupation de l'homme par rapport à la gestion de la société.

Concernant son histoire, le discours politique est un discours est un discours très ancien « *apparaît alors comme un lieu de combat entre les citoyens et l'Etat, entre les forces politiques, entre l'Etat et les forces politiques. C'est par son biais que les citoyens tentent de définir et redéfinir la situation sociale et politique (...) Il semble avoir vu le jour dans la Grèce Classique et qui prit son essor dans la Rome cicéronienne à une époque où la parole publique était devenue un instrument de délibération et de persuasion juridique et politique.* »[3].

En guise de conclusion, le discours politique est un discours qui n'offre pas une structure particulière comme genre. Mais il prend sa force à travers sa relation avec la société. Mais il ne faut pas oublier deux caractéristiques principales du discours politique. En effet, « *Il est théâtral, c'est-à-dire, il est davantage une mise en scène où l'on se donne en spectacle, qu'autre chose. Il est mythique, c'est-à-dire, il est un discours qui ne jure que par le travestissement du réel et la projection d'un monde* »[4].

---

[1]- Cobby, F. (2009), *Analyse de Discours Politique*. En ligne : http://www.analyse-du-discours.com/discours-politique. (Consulté le 05 mai 2016)

[2]- Ibid.

[3]- Ibid.

[4]- Ibid.

II. L'ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE :

L'analyse du discours politique est une discipline issue de l'analyse du discours. Cette dernière étudie tous les types de discours et considère le discours politique comme objet privilégié. Or, l'analyse du discours politique met l'accent exclusivement sur les discours politiques. Et puisque nous sommes dans un cadre linguistique, il conviendra de mettre l'accent juste sur la discipline-mère.

La première fois où on a utilisé le syntagme « Analyse du discours » était dans les années clinquantes à la suite de la publication de l'article de Z.Harris « Discours Analysise ». Mais avant les années 50, c'étaient des points de vue isolés et des utilisations timides du terme « discours », et quand il était utilisé, il renvoyait juste vers le sens de production orale.

1. « Discours » dans la linguistique :

Dans la première partie, nous avons défini le mot polysémique « discours » selon les dictionnaires et l'encyclopédie wikipédienne. Dans cette partie, nous allons encadrer ce terme dans la linguistique.

Le terme de discours recouvre plusieurs acceptions selon les chercheurs et les linguistes ; certains en ont une conception très restreinte, d'autres en font un synonyme de "texte" ou "d'énoncé". On peut déjà dire que le discours est une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement. Pour L. GUESPIN, c'est ce qui s'oppose à l'énoncé ; c'est-à-dire que : « *l'énoncé, c'est la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux arrêts de la communication ; le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne* »[1].

Le terme de "discours" désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique ; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale. Par discours, on envisage aussi la conversation comme type particulier d'énonciation.

Pour Benveniste, il oppose le discours à la langue. Pour lui, le discours est le lien où s'exercent la créativité et la contextualisation qui attribue de nouvelles valeurs aux unités de la langue. Pour lui le discours est : *« cette manifestation de l'énonciation chaque fois que quelqu'un parle »* [2].

Si dans un passé récent, le terme de discours ne référait qu'à une production orale, de nos jours, celui-ci recouvre non seulement le discours oral mais aussi le texte écrit ; c'est-à-dire qu'il s'applique aux énoncés oraux et écrits.

[1]- Guespin, L. (1971), *Problématiques des travaux du discours politique,* Paris, Flammarion, p : 14
[2]- Benveniste, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard p : 25.

En effet, ce terme connaît non seulement des emplois variés mais aussi des délimitations assez floues. De cette pluralité de définitions, il se dégage chez tous les auteurs que le discours désigne toute réalisation orale ou écrite par un sujet, de la dimension de la phrase ou au-delà (succession de phrases: texte) et ainsi que son contexte. Pour Michel ARRIVÉ: « *le discours peut être conçu comme une extension de la linguistique, ou comme symptôme d'une difficulté interne de la linguistique (particulièrement dans le domaine du sens), rendant nécessaire le recours à d'autres disciplines* »[1].

2. L'analyse du discours :

L'analyse du discours dans un sens large est « une technique de recherche en sciences sociales permettant de questionner ce qu'on fait en parlant »[2]. Mais au sens restreint, » *l'analyse du discours est une discipline connexe de la linguistique qui étudie la structure d'un énoncé supérieur à la phrase (discours) en le rapportant à ses conditions de production. En effet, l'analyse du discours désigne un champ particulier, né en France de la rencontre entre la linguistique et d'autres sciences humaines, notamment l'histoire et la sociologie. C'est en avril 1968, au premier Colloque de lexicologie politique de Saint-Cloud, que le linguiste français Jean Dubois ouvrait la perspective de l'analyse du discours à partir d'un article du linguiste américain* »[3].

Selon Maingueneau, *« l'analyse du discours est : l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit. Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du « Comment » et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions : Qui ? Quoi ? Quand ? Où ?* »[4]. Maingueneau explique aussi les raisons de l'analyse du discours. Pour lui : « *elle est considérée comme la rencontre à l'intérieur d'une certaine tradition, d'une conjonctive intellectuelle et d'une pratique scolaire »* [5].

D'ailleurs, en France, il y avait une tradition épistémologique, la tradition était toujours associée à lier le texte à son histoire. C'est-à-dire répondre aux questions suivantes : Comment le texte a vu le jour ? Où ? Quand ? … Autrement dit, il faut situer historiquement le texte. De ce point de vue, on peut dire que l'analyse du discours a beaucoup pris à la philologie qui s'intéressait à la réflexion sur le texte et le situer historiquement. Cette discipline historique est définie par Maingueneau comme : *« Le plus difficile des arts de lire* » [6]. Malheureusement, la philologie n'était pas associée totalement à la linguistique. En effet, elle était utilisée par les historiens, les philosophes,

---

[1]- Arrivé, M. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Eyrolles p : 96

[2]- Franck, C. (2009), *Analyse de discours politique*, En ligne : http://www.analyse-de-discours.com/analyse_discours (Consulté le 12 mai 2016)

[3]- htpp://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/analyse_de_discours/43835

[4]- Maingueneau, D. (1976) *Initiation aux méthodes de l'analyse*, Paris, Hachette p : 52

[5]- Ibid. p : 66

[6]- Ibid. p : 10

les sociologues. Cette discipline était considérée par la suite comme la servante des autres disciplines (sciences) parce qu'elle venait compléter l'interprétation des textes. Alors, la philologie a permis, à côté de plusieurs éléments, l'apparition de l'analyse du discours. Nous pouvons dire que la philologie s'est vue progressivement remplacée par l'analyse du discours. En outre, l'analyse du discours n'est pas une approche exclusivement propre à la linguistique au même titre de la syntaxe par exemple. Mais c'est une discipline qui est sollicitée par différentes grandes disciplines comme la philosophie, la sociologie. Nous pouvons déduire que l'analyse du discours n'est pas l'apanage de la linguistique. Mais elle la traverse puisque elle est inscrite dans plusieurs autres disciplines. Alors, « *elle se veut en réaction, d'une part, à la tradition philologique des études de textes et, d'autre part, à la linguistique de la langue cantonnée dans la description de la phrase en tant que plus grande unité de la communication.* »[1].

Alors, dans une analyse du discours, il ne s'agit pas de dégager une seule interprétation ou un seul sens dans le texte. Mais il faut dégager toutes les interprétations possibles. C'est pour cette raison que l'analyse du discours est appelée à dégager des approches qui lui permettent d'arriver à une interprétation exacte et efficace pour le texte. En effet, il existe diverses approches d'analyse du discours, chacune des ces approches met l'accent sur des aspects particuliers de l'objet discours. Par exemple, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Austin et Searle aux actes de langage. Or,chaque approche s'intéresse à des points particuliers dans le discours. Mais une seule approche ne peut pas effectuer une analyse précise d'un discours. Alors il faut faire appel à plusieurs approches afin d'accomplir une bonne analyse du discours. Cette dernière part du postulat qu'un texte est porteur d'une pluralité de sens qu'il faut dégager, et pour ce faire, il est nécessaire d'élaborer une théorie technique adoptée de construire une démarche scientifique qui permet d'accéder au sens recherché dans le texte. Dans ce sens, M. Pêcheux dit : « *l'analyse de discours ne prend pas s'instituer en spécialiste de l'interprétation maîtrisant ''le sens'' des textes, mais seulement construire des procédures exposant le regard-lecteur à des niveaux opaques à l'action stratégique d'un sujet (...). L'enjeu crucial est de construire des interprétations sans jamais les neutraliser dans le n'importe quoi d'un discours, ni dans un espace logique stabilisé à prétention universelle* » [2]. D'après sa citation, nous pouvons remarquer que Pêcheux précise qu'il y a une pluralité d'interprétations : on peut introduire les différents contextes qui présentent des différents interprétations. Ces dernières ne doivent pas être neutralisées dans un système clôt. En revanche, elles doivent être construites à base d'une structure théorique bien précise en employant une méthode rigoureuse. Au niveau de l'enjeu crucial, il ne s'agit pas de faire appel à l'intuition mais à l'observation. Il faut construire des interprétations sans qu'elles soient répétées. Mais il faut qu'elles soient basées sur une méthode rigoureuse.

---

[1]- Cobby, F. (2009*), Analyse du discours.* En ligne : http://www.analyse-du-discours.com/. (Consulté le 10 mai 2016)

[2]- Pêcheux, M. (1984), *Sur les contextes épistémologiques de l'analyse du discours en mots*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p : 15

De tout ce qui précède, nous pouvons retenir que la polysémie du terme « discours », tout comme le syntagme « analyse du discours » va participer au blocage de l'évolution de la discipline. En effet, l'analyse de discours se cherche encore dans nos jours puisque chaque production verbale ou non verbale, orale ou écrite peut devenir un objet de cette discipline qui traverse la linguistique.

Face aux problèmes qui empêchent le développement de l'analyse du discours, Dominique MAINGUENEAU avance les raisons suivantes : « *Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique…- la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre.* »[1].

En conclusion, l'analyse du discours se situe au carrefour de plusieurs disciplines : la linguistique, la sociologie, la psycholinguistique, etc. En outre elle s'intéresse aux différents types de discours en se basant sur plusieurs approches. Cela va amener D. Maingueneau à parler de « *analyse de discours* » au lieu de « analyse du discours ». Et cette pluridisciplinarité et cette revendication vont freiner le développement de cette technique. La polysémie du « discours » va également participer à ce freinage. De plus, nous allons avoir plusieurs approches qui vont augmenter la vastitude de cette discipline. Parmi ces approches nous pouvons citer : l'approche énonciative, l'approche conversationnelle, l'approche communicative, l'approche sociolinguistique, l'approche pragmatique, etc.

III. LE BUT D'UNE ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE :

Lors d'une analyse du discours politique, il faut confirmer en premier lieu que la discipline de l'analyse du discours n'est pas la seule approche qui s'intéresse au discours politique et qui prend celui-ci comme objet d'étude. Il conviendra alors de se demander si cette approche apporte des résultats spécifiques par rapport aux autres disciplines intéressées par le discours politique comme la sociologie, l'analyse journalistique, les sciences politiques, etc.

D'ailleurs, Patrick Charaudeau a déjà mis l'accent sur ce point en 2002 dans un article qui porte le titre suivant : « A quoi sert d'analyser le discours politique ? ». Donc, la théorie de Charaudeau va être la base de notre travail. En effet, nous allons déterminer l'enjeu d'une analyse du discours politique. Pour cela, nous allons comparer cet enjeu avec celui d'autres disciplines, et particulièrement la philosophie politique, l'histoire et la science politique.

[1]- Ibid – p : 8.

En premier lieu,

> « *La philosophie politique s'interroge sur les fondements de la pensée politique et les catégories qui la composent. Il semble que ce qui justifie ce lieu de réflexion, ce soit une interrogation permanente sur le mode d'organisation de la société : quel est le meilleur régime de gouvernance ? et, corrélativement, qui fait quoi dans cette organisation sociétale ? Cela conduit à penser quels types de rapport doit s'instaurer entre une puissance gouvernante qui présente l'Etat et le reste de la société qui présente la citoyenneté. Du même coup, l'interrogation se porte aussi sur la justice et le droit : quelle justice suprême qui puisse traiter les hommes selon ce à quoi ils ont droit, et donc quels droits pour les hommes vivant en société au regard des forces divines ou magiques (construit par des savoirs de croyance), des forces biologiques (construit par de savoirs savants) et des forces irrationnelles de la nature (perçu par l'expérience). Dans l'Antiquité, c'est l'élaboration et le développement de la rhétorique qui a permis de décrire les processus et les complexes d'influence de l'opinion publique. Mais on a considéré plus tard que ces processus étaient valables pour une société qui s'était donnée pour règles celles-là mêmes qu'elle appliquait* »[1].

De plus la description de ces figures et autres tropes était le fait de philosophes qui tentaient de décrire une sorte d'art oratoire en relation avec une éthique politique plutôt que de se livrer à une approche scientifique.

En deuxième lieu, L'*histoire***,** comme discipline, a apporté sa méthode de traitement des archives en employant une analyse de contenu thématique. Il lui a été reproché de se centrer exclusivement sur les sources, les événements et la thématique véhiculés par les textes et de ne pas tenir compte des conditions de production de ces textes susceptibles de porter un regard critique sur ceux-ci. On se rappellera la polémique déclenchée dans le début des années quatre-vingt, en France, entre historiens et analystes du discours, les premiers reprochant aux seconds d'utiliser un marteau pour tuer une mouche, ce que M. Pêcheux relève, avec une certaine violence : « *Selon la place que l'analyse du discours s'attribue par rapport à ce manque, c'est le fantasme de l'objectivité minutieuse (consistant littéralement à faire l'imbécile, en s'interdisant de penser du sens sous la textualité)* »[2].

---

[1]- Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in *Análisi del discurs político*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 13 mai 2016 sur le site de*Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html

[2]- Pêcheux, M. (1990), *L'inquiétude du discours*, Paris, Cèdres, p :78.

Troisièmement, La *science politique* est une science qui s'intéresse essentiellement aux phénomènes politiques en. Elle s'interroge moins sur le fondement d'un type de pensée que sur l'action politique elle-même, en relation avec ses finalités pragmatiques et ses effets. Cette discipline :

> « *se trouve à un carrefour disciplinaire entre histoire, sociologie, anthropologie sociale et philosophie politique. Elle cherche à mettre en évidence les normes qui s'instaurent comme principe de gouvernance, à en déceler les raisons qui les instituent, et à en mesurer les effets sur l'état des sociétés. Ainsi sont étudiés : les comportements des acteurs politiques en fonction de leur identité et de leurs engagements ; les processus qui conduisent à des réactions et des choix face à la survenue des événements sociaux (immigration, chômage) ; le jeu de manipulation des masses qui s'accompagne de la montée des doctrines. Ces études ont en perspective l'espoir d'en tirer non seulement des leçons mais des prévisions pour l'avenir. »*[1].

Enfin, L*'analyse du discours* ne s'interroge ni sur le bien fondé de la rationalité politique, ni sur les mécanismes qui produisent tel ou tel comportement politique, mais sur les discours qui rendent possibles une rationalité politique que la régulation des faits politiques. *« Ainsi voit-on s'articuler langage et action en ce que l'activité de langage vise à construire des jugements, des opinions, voire des appréciations, sur la vie et les comportements humains, et que l'action est tendue vers des buts qui transforment l'état des êtres, des phénomènes et des situations. Mais en même temps, ce sont ces jugements qui motivent et justifient les actions, et ces actions qui alimentent, voire interpellent, les jugements. Le discours, d'une manière générale, rend possible, justifie et transforme les rapports sociaux, et le discours politique en particulier rend possible, justifie et transforme l'action politique. »*[2].

En guise de conclusion, l'analyse du discours, en France, s'est développée sur un corpus spécifiquement politique. L'apparition de nouvelles notions comme « l'énonciation » par exemple ont permis aux études linguistiques de découvrir et de déterminer un nouveau champ d'analyse du langage qui ne renvoyait plus à la langue, à l'étude des systèmes de la langue, mais au discours, c'est-à-dire aux discours qui circulent dans le monde social et qui eux-mêmes témoignent de ce que sont les univers de pensée et de valeurs qui s'imposent dans un temps historique donné.

---

[1]- Patrick Charaudeau, "A quoi sert d'analyse le discours politique * ?", in *Análisi del discurs político*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 13 mai 2016 sur le site de*Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*. URL: http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html

[2]- Ibid.

CHAPITRE II :
THÉORIES ET PRATIQUES

Ce chapitre est la partie la plus importante dans ce mémoire. En effet, nous allons élaborer trois approches d'analyse différentes :

1- Analyse du contenu
2- Analyse rhétorique
3- Analyse énonciative

Ce qui fait l'importance de ce chapitre, c'est le fait que chaque analyse va être introduite par un petit cadre théorique, et développée par une analyse pratique.

I. ANALYSE DU CONTENU :

L'analyse du contenu est une approche qui facilite la compréhension d'un discours. Dans cette analyse, nous allons définir le « contenu » et l'approche. Ensuite, nous situons le discours dans son cadre spatio-temporel, et nous présentons une brève biographie de Najat Vallaud Belkacem pour éclaircir les rumeurs qui circulent à son sujet sur le web. Enfin, nous effectuons une brève analyse quantitative et qualitative.

1. La notion du contenu et l'analyse du contenu :

1.1. La notion du contenu :

Dans un cadre linguistique, le terme contenu désigne l'information transmise à travers le discours. Franck Cobby l'oppose au terme « relation », et il nous propose deux catégories de contenu : le contenu manifeste et le contenu latent. Les notions de contenu manifeste et de contenu latent sont empruntées de la psychologie de Freud[1].

En effet, le contenu manifeste représente ce qui est explicitement exprimé comme les opinions, les croyances, les émotions, etc. Dans ce sens, le fait d'effectuer une analyse du contenu d'un texte consiste à relever les thèmes abordés, les mots-clés, les expressions répétées.

En revanche, le contenu latent désigne ce qui n'est pas apparent, ce qui est exprimé d'une façon implicite. Alors, le fait d'étudier le contenu latent c'est découvrir le non-dit. *« L'examen du contenu latent pourrait mettre en lumière la signification de la place accordée à chaque thème, l'absence de certains thèmes dans le discours, les valeurs non exprimées qui*

[1]- http://www.analyse-de-discours.com/analyse-notion-contenu

semblent découler des prises de position. Cette dernière problématique dépasse le cadre de l'analyse de contenu en tant que tel ; elle relève de l'analyse énonciative. »[1]

1.2. L'analyse du contenu :

Nous pouvons retenir deux définitions de l'analyse du contenu. En effet, il définit l'analyse du discours comme : « *une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter* »[1].

Or, Mucchieili détermine la méthode d'une analyse du contenu. Pour lui, analyser le contenu d'un document c'est *« rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens de ce qui est présenté, formuler et classer tout ce que contient ce document* »[2].

Donc l'analyse du contenu consiste à expliquer tout ce qui est dit en déterminant la situation du discours et de l'énonciateur. De plus, l'analyse du contenu peut être quantitative ou qualitative :

- Quantitative : Dans cette forme d'analyse, il faut mettre l'accent sur les mots et les expressions répétés. Donc, il est question d'un calcul.
- Qualitative : A ce niveau, il est question de mettre l'accent sur les valeurs particulières des éléments linguistiques. Il faut identifier les mots qui provoquent un sens pertinent.

Dans la plupart des analyses du contenu, la forme quantitative et la forme qualitative se développent parallèlement. Alors, dans notre travail, nous allons effectuer une analyse quantitative et qualitative. Mais, nous allons d'abord situer le discours en déterminant ses circonstances afin de faciliter sa compréhension.

2. Situation du discours :

La situation du discours est nécessaire pour comprendre son contenu. En effet, nous allons présenter le cadre spatio-temporel du discours objet de notre analyse. Comme il est déjà mentionné dans l'introduction, ce discours est prononcé par Najat-Vallaud Belkacem dans une journée d'étude organisée par son ministère. Cette journée d'étude a eu lieu au Muséum de l'Histoire Naturelle qui se situe dans le cinquième arrondissement de la capitale française. En premier lieu, nous déterminons le cadre spatial du discours étudié en définissant son lieu.

- Le lieu : Muséum national d'Histoire naturelle de PARIS

Le muséum national d'Histoire naturelle de Paris était fondé le 10 juin 1793 après un décret de la Convention qui consiste à abolir l'Académie Française pour la remplacer par ce

[1]- Cobby, F. (2009) *Analyse du discours*. En ligne URL : http://www.analyse-de-discours.com/analyse-notion-contenu-approche (Consulté le 10avril 2016).

[2]- Mucchieil, A. (1991) *Les situations de communication. Approche formelle*, Paris, Eyrolles p : 56.

muséum qui a été fondé en droite ligne du Jardin royal des Plantes créé en 1635. Notons bien que l'Académie Française est aussi fondée en 1635. En effet, ces informations sont présentées par Najat-Vallaud Belkacem dans son discours. C'est ce qui est évident dans le paragraphe suivant :

« *Nous sommes au jardin des Plantes. Or, savez-vous quelle année il a été fondé ? En 1635.Soit la même année que l'Académie Française. Coïncidence ? Je ne crois pas. Car nous sommes, plus précisément encore, au muséum d'Histoire Naturelle. Or en quelle année fut fondé ce muséum ? En 1793.Soit la même année que fut décrétée l'abolition de l'Académie Française. Coïncidence ? Bien sûr que non* »

Dans ce paragraphe, nous remarquons que l'oratrice a présenté ces dates pour préciser que la simultanéité entre ces dates n'est pas causée par une simple coïncidence. Mais elle présente le résultat d'un décret de la convention. Or, Najat-Vallaud Belkacem veut préciser que la journée d'étude qu'elle a organisée n'est pas causée aussi par une simple coïncidence. En revanche, elle est faite grâce à une organisation. De même, le complot révélé sur internet contre l'accent circonflexe est aussi le fruit d'une organisation et d'une convention. Alors, madame la Ministre veut montrer que chaque acte vient après une convention ou une organisation.

En outre, il conviendra de se demander pourquoi le ministère a choisi cette grande institution pour cette journée d'étude. En effet, la réponse est manifestée à travers les cinq principales missions de ce muséum qui sont :

- « la recherche appliquée et fondamentale
- la gestion et la conservation des collections
- l'enseignement et la pédagogie
- la diffusion des connaissances
- l'expertise »[1].

Après avoir présenté le cadre spatial du discours objet de notre analyse, nous allons présenter son cadre temporel :

- Le temps : le 09 février 2016

Le 09 février 2016 est une date qui vient juste après six jours de la publication du complot sur internet. En effet, ce complot commencé avec un article publié sur le site de TF1 www.tf1.fr mercredi 3 février, qui annonçait que « la réforme de l'orthographe votée en 1990 sera appliquée à la rentrée prochaine » sans préciser la source. Cette réforme orthographique de 1990 concerne proposition de quelques membres de l'Académie Française qui ont proposé des rectifications orthographiques dont la suppression de quelques

[1]- http//:www.fr.wikipedia.org/wiki/museum-histoire-naturelle-paris.

accents circonflexes pour faciliter l'apprentissage de la langue. Mais cette proposition a été violement refusée.

D'ailleurs, après la publication de l'article du TF1, plusieurs sites ont lancé des articles qui confirment la suppression de l'accent circonflexe. En outre, des internautes et des sites complotistes ont accusé directement la ministre de l'Education nationale sous prétexte qu'elle est la responsable de cette polémique de l'accent circonflexe. De même, le syndicat étudiant UNI a publié un communiqué rageur contre Najat-Vallaud Belkacem qui est selon ce communiqué *« irresponsable, et elle se croit autorisée à bouleverser les règles de l'orthographe et de la langue française »*[1]. De plus, sans faire la distinction entre l'information fiable et la rumeur, plusieurs internautes français ont accusé madame la Ministre par des statuts insolent. De tout ce qui précède, nous pouvons comprendre le paragraphe suivant :

> *« Internet a révélé ces derniers jours un complot contre l'accent circonflexe. Un complot que je prépare depuis mes 13 ans, patiemment. On ne pourra pas m'accuser de l'avoir décidé dans la précipitation. Nous sommes en 1990, je suis en 5ème, et j'ai sans peine réussi à convaincre l'Académie Française de me prêter main forte pour conduire à bien ce projet inavouable. »*

Dans ce paragraphe, Najat-Vallaud Belkacem, en employant une série d'antiphrases, annonce ironiquement qu'elle était accusée à cause de ce complot contre l'accent circonflexe. En outre, elle précise que l'Académie Française est la seule institution qui peut modifier les règles de la langue française. De plus, elle confirme que pendant l'élaboration de cette réforme de 1990, elle était juste en cinquième année primaire. Alors, Madame la Ministre de l'Education a précisé intelligemment et ironiquement qu'elle n'a aucune relation avec ce complot.

En guise de conclusion, depuis le 3 février jusqu'au jour de la journée d'étude, le complot contre l'accent circonflexe a bien circulé sur Internet sans aucune réaction de la part de Najat Vallaud Belkacem. En revanche, le gouvernement français a lancé la « campagne-anti-conspirationnisme » et le site internet www.internetsanscrainte.fr le 05 février 2016. En outre, le jeune youtubeur français Kiven Razy a publié un sketch contre le complotisme dans le site gouvernemental www.ontemanipule.fr le 06 février 2016. Alors, nous remarquons que la journée d'étude « Réagir face aux théories du complot » vient comme la dernière étape de la réaction sévère du gouvernement français contre le complotisme.

[1]- http :www.lemonde.fr/accent_complot_najat_belkacem.html

3. Les destinataires-clés :

Dès qu'elle commence son discours, nous constatons que Najat-Vallaud Belkacem s'adresse à ses destinataires :

« Monsieur le Président du Muséum d'Histoire Naturelle, cher Bruno David,
Cher Rudy, chère Florence,
Chers intervenants,
Chers enseignants,
Chers élèves,
Mesdames et messieurs, »

Nous remarquons que l'oratrice s'adresse en premier lieu à des personnages-clés appelés par leur nom propre et qualifiés par l'adjectif « cher ». Cela signifie que ces destinataires ont une grande importance. C'est pour cela, nous allons présenter quelques informations à propos de chacun de ces énonciataires, afin de déterminer leur importance dans cette journée d'étude.

En premier lieu, comme il est mentionné dans le discours, l'oratrice s'adresse à Bruno David qui est le Président du Muséum d'Histoire Naturelle. Alors, l'importance de ce Président est manifestée par le fait d'accueillir, le jour de la journée d'étude, Najat-Vallaud Belkacem et les participants dans l'institution qu'il préside.

En deuxième lieu, l'oratrice s'adresse à Rudy. En effet, Rudy Reichstadt est un fonctionnaire de la ville de Paris, politologue de formation comme elle. D'ailleurs, il a eu l'honneur de prononcer l'introduction de cette journée d'étude car il est très intéressé par le sujet du complotisme. En fait, il est fondateur, animateur du site : « Conspiracy Watch.info » qui est un site de référence complotiste fondé en 2007.

De plus, Rudy Reichstadt définit les théories du complot comme « *la thèse ou le récit remettant en cause la version officielle de faits, et qui place en son cœur l'idée d'un complot sans jamais le prouver* » [1]. Or, le complotisme selon lui : « *désigne la tendance à attribuer abusivement l'origine d'un événement ou d'un fait jugé néfaste à un inavouable complot dont les auteurs présumés – et/ou ceux à qui il est réputé profiter – conspireraient, dans leur intérêt, à tenir cachée la vérité.* » [2]

Enfin, Najat Vallaud Belkacem s'adresse à Florence qui est la dernière destinataire-clé. En effet, elle est la Directrice générale de l'enseignement scolaire. C'est la femme Numéro 2 du ministère de l'éducation après Najat-Vallaud Belkacem. Elle est une militante de l'enseignement des sciences, de l'engagement des filles dans les carrières scientifiques, intéressé par l'innovation en éducation.

[1]- http :www.education.gouv.fr/cid98418/journee-d-etude-reagir-face-aux-theories-du-complot.html
[2]- Ibid.

Dans cette journée d'étude, après l'introduction de Rudy, l'intervention de Najat-Vallaud Belkacem, les ateliers et les tables rondes des enseignants et des intervenants. C'est madame Florence Robine qui a clôturé cette journée d'étude.

4. Biographie de Najat-Vallaud Belkacem :

Najat Vallaud-Belkacem est une femme politique française d'origine marocaine, née le 04 octobre 1977 à Beni Chiker, dans la région du Rif, au nord-est du Maroc. Quand elle avait quatre ans, elle a quitté le Maroc avec sa mère pour rejoindre son père en France dans le cadre d'un regroupement familial. Elle grandit à Abbeville puis à Amiens où elle suit des études primaires avant d'entrer au collège César-Franck, dans les quartiers nord de la ville

En 1995, élève au lycée Delambre d'Amiens, elle obtient son baccalauréat économique et social. À l'âge de 18 ans, elle est naturalisée ; elle a les nationalités française et marocaine.

En 2000, elle obtient la nationalité française, elle devient diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, après avoir obtenu une licence en droit à l'université de Picardie à Amiens. C'est dans cette université qu'elle rencontre Boris Vallaud, avec qui elle se marie le 27 août 2005. Ils sont parents de jumeaux (un garçon et une fille), Louis-Adel et Nour-Chloé" nés en 2008.

Elle est porte-parole de Ségolène Royal pour l'élection présidentielle de 2007, puis de nouveau en mars 2009 en vue de primaire présidentiel socialiste de 2011. Le 16 novembre 2011, François Hollande, candidat du PS pour l'élection présidentielle de 2012, la nomme porte-parole de sa campagne présidentielle.

De 2004 à 2008, elle est conseillère régionale en Rhône-Alpes, chargée de la politique culturelle. De 2008 à 2013, elle est conseillère municipale de Lyon, adjointe aux grands événements, à la jeunesse et à la vie associative.

Conseillère générale socialiste du canton de Montchat (Lyon 3), elle est nommée le 16 mai 2012 ministre des Droits des femmes et porte-parole du gouvernement dans le premier et le deuxième gouvernement Jean-Marc Ayrault, dont elle est la benjamine.

Le 2 avril 2014, dans le gouvernement Valls I, confirmée ministre des Droits des Femmes, elle est nommée par ailleurs ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, mais elle n'est plus porte-parole du gouvernement. Le 26 août 2014, elle est nommée ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le gouvernement Valls II, devenant la première femme à obtenir ce portefeuille dans l'histoire de la République[1].

De tout ce qui précède, nous remarquons que malgré son origine étrangère manifestée par son nom et son lieu de naissance, et lors même qu'elle n'a eu la nationalité française qu'à l'âge de 23ans. Najat-Vallaud Belkacem a réussi dans sa participation et son adhésion au cœur de la vie politique française. Dès lors, elle devient critiquée et attaquée abusivement.

En premier lieu, nous insistons que la ministre de l'Education nationale est nommée Najat Vallaud Belkacem. Nous le précisons, car des internautes complotistes ont partagé sur internet une

[1]- http://www.fr.wikipedia.org/wiki/najat-vallaud-belkacem

image truquée de la carte d'identité de la « ministre étrangère » dans laquelle ils ont mis le nom : Claudine Dupont comme son vrai nom. En revanche, ils ont mis ce dernier : Najat-Vallaud Belkacem, comme nom d'usage.

En deuxième lieu, nous précisons que cette ministre est mariée depuis 2005, et elle n'était jamais divorcée. En outre, elle est mère de jumeaux Louis-Adel et Nour-Chloé. Nous précisons ce point, car des sites complotistes ont publié que la ministre est divorcée et qu'elle attend un troisième enfant. En effet, elle a annoncé ces rumeurs dans son discours, toujours en utilisant l'ironie. C'est ce qui est évident dans le paragraphe suivant :

> *« J'ai découvert ces derniers temps, grâce à Internet, que j'attendais mon troisième enfant. Cela fait naturellement le bonheur de mon mari. Pardon. De mon ex-mari. Ces mêmes sites m'ont en effet appris que j'étais divorcée. Quand on vous dit que l'on nous cache tout ! Mais, me suis-je demandée, pourquoi ce divorce dont je n'étais pas au courant ? Une rapide recherche sur internet m'a éclairée sur ce point : je lui ai caché, pendant des années, une terrible vérité. Je ne suis pas Najat Vallaud-Belkacem. Je suis Claudine Dupont ».*

5. Analyse quantitative et qualitative :

Après la situation du discours, la précision de l'importance des destinataires-clés et la présentation des rumeurs annoncées contre madame la Ministre de l'Education Française, nous avons déjà effectué une partie de cette analyse du contenu à travers l'identification des circonstances de ce discours. Or, nous allons effectuer une analyse quantitative et qualitative afin de dégager le sens et classer les mots répétés dans ce discours.

D'abord, nous commençons par l'analyse quantitative qui va mettre l'accent sur les mots répétés. Donc, chaque mot mentionné deux fois ou plus va figurer dans le tableau suivant :

Mot ou expression	Nombre de répétition
Je	16
Nous	7
Vous	5
Chers	4
Complotisme	4
Serait	4
Internet	3
L'Académie Française	3
Muséum	3
Savoir	3
Complot	3
Coïncidence	2
Facile	2
Accent circonflexe	2

Comme il est évident dans le tableau, l'énonciatrice a répété plusieurs mots. Donc, nous devons interpréter chaque mot répété afin de détecter la cause de cette répétition. En effet, le mot le plus répété est la première personne du singulier « je » qui désigne bien sûr l'énonciatrice. Nous pouvons déduire que cette répétition du « je » est le fruit de la réaction intelligente effectuée par Najat Vallaud Belkacem qui a réécrit sa propre biographie en prenant comme sources les nombreuses rumeurs qui courent à son sujet sur Internet. En deuxième lieu, la première personne du singulier est aussi répétée plusieurs fois. Cela montre bien que l'énonciatrice veut impliquer les destinataires dans son discours, afin de préciser qu'ils sont aussi concernés par ce sujet du complotisme. C'est la même idée que nous pouvons dire aussi à propos de la répétition de la deuxième personne du pluriel « vous ».

En outre nous remarquons la dominance de « chers » qui est l'adjectif le plus répété dans ce discours. Cet adjectif est employé pour exprimer un sentiment plus ou moins fiable car cet adjectif représente l'introduction de la plupart des discours politiques. Donc, nous pouvons déduire que cet adjectif ici ne vise pas à monter un vrai sentiment mais il servit un protocole inscrit dans le discours politique. Ensuite, le « complotisme » qui présente le thème principale de ce discours est répété quatre fois. Nous remarquons qu'il est le substantif le plus répété dans ce discours. Cette répétition reste normale puisque le complotisme est le sujet du discours. En outre, nous remarquons le verbe être conjugué au conditionnel présent à la troisième personne du singulier représente le verbe le plus répété dans le discours. Ce verbe est employé pour montrer la présence de plusieurs hypothèses qui peuvent être vraies mais aussi fausses. Donc ces hypothèses sont des informations incertaines.

En plus, nous remarquons que « internet », « l'Académie Française », « Muséum », « savoir » et « complot » sont tous répétés trois fois. En effet, « internet » est répété pour préciser qu'elle joue un rôle très important pour le complotisme. Car toutes les rumeurs et tous les complots se partagent à cause du web. Or, avant l'invention de l'internet, le complotisme était un sujet presque absent dans la société. Donc, Internet présente la principale cause qui a rendu le complotisme un sujet d'une extrême gravité.

Concernant « l'Académie Française », il est cité trois fois par l'oratrice afin de répondre à ses détracteurs en montrant que l'Académie Française est la seule institution qui peut effectuer une réforme d'orthographe. De plus, elle répète « Muséum » aussi trois fois. Cette répétition peut être normal puisque ce muséum est le lieu dans lequel est annoncé ce discours En outre, « complot » et « savoir » sont aussi répétés. La répétition du « complot » reste normal car il représente aussi le sujet principal du discours puisqu'il est le fruit du complotisme. Or, le « savoir » est redit pour montrer que la plupart le considère comme l'exact opposé du complot. Or, l'énonciatrice veut montrer que cette considération est fausse car il y a des points communs entre le savoir et le complot.

Enfin, les mots « coïncidence », « facile » et « accent circonflexe » sont à leur tour répétés mais juste deux fois. Najat Vallaud Belkacem répète le mot « coïncidence » afin de nier la présence de cette notion, car pour elle, c'est l'organisation et la convention qui provoque la création de chaque action. Or, elle insiste sur l'adjectif « facile » pour éclaircir la facilité de partager les rumeurs, mais aussi, la faciliter de recevoir et d'accepter ces rumeurs. Et pour la répétition de « accent circonflexe », elle reste aussi normale car le complot révélé contre l'accent circonflexe est parmi les causes de l'organisation de cette journée d'étude.

II. ANALYSE RHETORIQUE :

Tout d'abord, nous allons définir la rhétorique. Ensuite nous effectuerons une analyse rhétorique classique. Pour accomplir cette analyse, nous allons, en premier lieu, mettre l'accent sur les trois disciplines principales. En deuxième lieu, nous analyserons les différents procédés rhétoriques. Enfin, nous préciserons la dominance du registre satirique dans ce discours.

1. Définition de la rhétorique :

Selon l'encyclopédie de Wikipédia : « *La rhétorique est la science et l'art de l'action du discours sur les esprits. Le mot provient du latin rhetorica, emprunté au grec ancien, qui se traduit par « technique, art oratoire ». Plus précisément, telle qu'elle a été élaborée par la culture de la Grèce antique, la rhétorique peut être considérée comme une théorie de la parole efficace liée à une pratique oratoire. »*[1].

Or, selon le grand Dictionnaire Encyclopédique de la langue française : « *La rhétorique est l'art de bien dire, ou de parler de manière à persuader ; livre exposant les règles et les techniques à cet art. La rhétorique enseigné en France jusqu'en 1885, comptait trois disciplines principales : l'invention, art de trouver les idées et les arguments, la disposition, art de les ordonner, et l'élocution ou le style »*[2].

Donc, la rhétorique est l'art de dire quelque chose à quelqu'un, l'art d'agir par la parole sur les opinions, les émotions, les décisions de l'interlocuteur. Elle est aussi la discipline qui prépare à l'exercice de cet art, en apprenant à composer des discours appropriés à leurs fins. Elle constitue donc l'outil de l'éloquence. Il arrive que les deux termes soient employés l'un pour l'autre.

[1]- https://fr.wikipedia.org/wiki/rhetorique

[2]- Auzou, P. (2001) *Le Grand Dictionnaire encyclopédique de la langue française du XXI siècle*, Paris, Philipe Auzou, p : 873.

2. Les trois disciplines principales :

1- L'invention (inventio), c'est-à-dire la capacité d'invention : il s'agit de trouver quoi dire, un sujet, et des arguments pour soutenir son propos.

Dans son discours, Najat-Vallaud Belkacem a bien choisi ce sujet du complotisme qui est un sujet d'actualité et qui est rédigé pour défendre les théoriciens du complot qui ont attaqué l'état français et la ministre de l'éducation française par le biais de partager plusieurs rumeurs. En effet, il est évident que c'est un sujet bien préparé et bien structuré. Mais il faut noter que le choix du sujet n'est pas le fruit d'un effort personnel de Najat-Vallaud Belkacem, En revanche, il est le résultat d'un travail collectif du gouvernement français qui veut mener le combat contre les théories complotistes.

2- La disposition (dispositio), c'est-à-dire l'art d'organiser son texte : il s'agit de savoir comment disposer dans un ordre adapté la thèse, les arguments… Bref, d'agencer les idées précédemment trouvées.

En effet, la bonne disposition est présentée évidement par Madame Najat-Vallaud Belkacem. D'abord, l'usage des liens logiques est présent forcément. Parmi les connecteurs logiques utilisés on trouve : « *D'ailleurs – or – en revanche – cela fait …* ». Ensuite, nous pouvons remarquer une progression dans le discours. En effet, elle commence premièrement par l'annonce du sujet d'une manière directe : « *Internet a révélé ces derniers jours un complot contre l'accent circonflexe* ». Après, elle commence à poser des questions oratoires auxquelles elle répond par la suite. Enfin, elle laisse l'ironie et l'humour à côté pour reprendre le sérieux et inviter les destinataires à se poser des questions sur le complot pour bien comprendre ses forces et ses buts afin de l'abolir par le savoir. Et puisque ce discours est oral avant d'être écrit, je veux bien ajouter deux notions de la disposition qui sont inscrites dans le discours oral. La première notion est la mémoire (memoria), c'est-à-dire la capacité à apprendre par cœur un discours. En effet, Najat a appris plus ou moins son discours car elle présente son discours avec un papier sous les yeux mais elle essaye de voir tout son public. La deuxième notion est l'action (actio), c'est-à-dire l'art de bien réciter le discours. D'ailleurs, on peut dire qu'il y a une excellente action dans ce discours car Najat Vallaud Belkacem est déjà connu par sa compétence de bien réciter ses discours en utilisant les gestes des mains et les regards. Mais dans ce discours elle a été plus que excellente car même si elle présente un discours humoristique elle a gardé son sourire normal.

3- L'élocution (elocutio), c'est-à-dire la capacité à arranger le style pour rendre le texte agréable à lire, ou à entendre.

Najat Vallaud Belkacem a bien maîtrisé l'élocution dans son discours en utilisant un style ironique basé sur plusieurs figures de styles dont les questions oratoires présentent la figure principale. En outre, elle a utilisé le pléonasme pour renforcer ses idées, l'hyperbole

pour persuader les destinataires, l'oxymore pour attirer leur attention en employant des mots comme « ennemi intime » et « familiarité troublante », et l'énumération pour bien classer ses idées. En guise de conclusion, l'élocution est parfaite car le style est bien choisi. C'est ce qui a rendu ce discours aimable et fascinant.

3. Les procédés rhétoriques :

Les procédés rhétoriques sont composés de quatre procédés : les procédés grammaticaux, les procédés lexicaux, les figures de style et les registres.

3.1. Les procédés grammaticaux :

3.1.1. Les marques d'implication du destinateur et des destinataires :

A. Les marques d'implication des destinataires :

Dès le début de son discours, Najat Vallaud Belkacem s'adresse à ses destinataires en les impliquant d'une manière directe et franche :

> *« Monsieur le Président du Muséum d'Histoire Naturelle, cher Bruno David,*
> *Cher Rudy, chère Florence,*
> *Chers intervenants,*
> *Chers enseignants,*
> *Chers élèves,*
> *Mesdames et messieurs ».*

L'oratrice fait une sorte de gradation décroissante en commençant par les trois destinataire-clés dont j'ai bien parlé dans la partie d'analyse du contenu et en finissant par l'expression « *Mesdames et messieurs* » qui inclut les participants qui ne sont pas destinés spécifiquement. Mais aussi tous les destinataires qui n'ont pas participé à cette journée d'étude et qui vont notamment entendre ou lire ce discours.

En revanche, l'usage de l'adjectif « cher » souligne la courtoisie, mais aussi l'exagération. D'ailleurs c'est normal de qualifier un substantif par l'adjectif cher, comme il est le cas dans « *Chers intervenants, chers enseignants, chers élèves* ». Car ce fait est inscrit dans le protocole du discours politique. Mais la qualification d'un nom propre par l'adjectif *cher* comme il est le cas dans : « *Cher Rudy, chère Florence* » reste un acte inhabituel. D'ailleurs, cet usage n'est pas gratuit. En fait, par son biais, Najat Vallaud Belkacem cherche à préciser une certaine familiarité entre elle et le groupe organisateur de cette journée d'étude. D'un point de vue plus général, elle cherche a montré la présence d'une intimité entre les hommes d'Etat. C'est ce qui n'est pas tellement juste en réalité.

En plus de l'implication directe des destinataires, Madame la Ministre de l'Education Nationale Française a impliqué son public par l'usage des pronoms personnels « Nous » et

« Vous ». Elle répète le *vous* cinq fois pour impliquer les destinataires le plus possible. En outre du vous, le nous peut être interprété de la manière suivante : nous= je + vous. Alors ce pronom implique à la fois l'énonciatrice et les énonciataires. C'est ce qui est évident dans l'énoncé suivant que je propose comme exemple : « *Car nous sommes, plus précisément encore, au muséum d'Histoire Naturelle* ». Dans cet énoncé, la deuxième personne du singulier désigne évidemment la destinatrice et ses destinataires.

B. Les marques d'implications de la destinatrice :

Après une seule lecture de ce discours, nous pouvons remarquer la dominance de la première personne du singulier par laquelle l'auditrice s'implique dans son discours. En effet, comme il est mentionné dans l'analyse du contenu, elle répète le « je » seize fois. C'est ce qui éclaircie la grande dominance de l'énonciatrice dans son discours. Outre cela, elle use des variantes du « je » comme l'adjectif possessif « mon ». Par exemple dans l'énoncé suivant : « *Cela fait naturellement le bonheur de mon mari* »

Dans cet énoncé, l'usage du possessif mon souligne à son tour l'implication de la destinatrice.

Enfin, le nous que j'ai cité déjà dans les marques d'implication des destinataires implique notamment la destinatrice en l'interprétant par la même relation métalinguistique suivante :

Nous= je + vous.

3.1.2. Les modalités des phrases :

Bien entendu, il y 'a quatre types de modalités : assertive, interrogative, exclamative et injonctive. Notons d'emblée que ce discours est composé d'une quarantaine de phrases.

Les phrases déclaratives sont les plus dominantes, il y a en effet une trentaine de phrases déclaratives. Donc, la modalité assertive occupe 78% de la modalité totale du discours. Autrement dit, cette modalité assertive est la modalité principale du discours étudié.

Les phrases interrogatives viennent en deuxième rang au niveau de dominance, l'énonciatrice a utilisé huit phrases interrogatives employées notamment comme questions oratoires. Donc le but de ces interrogations n'est pas la recherche des réponses mais plutôt présenter des affirmations d'une manière indirecte. Par exemple, quand Najat Belkacem pose la question suivante : « *en quelle année fut fondé ce muséum ?* » elle ne cherche pas la réponse car elle la connaît déjà. Mais elle veut présenter son discours par le biais d'un style rhétorique. De plus, la modalité interrogative occupe 19% de la totale modalité du discours. C'est ce qui montre évidemment que l'oratrice emploie la question rhétorique comme élément principal dans son discours.

En revanche, dans tout le discours, il n'y a qu'une seule phrase exclamative qui est la suivante : « *Quand on vous dit que l'on nous cache tout !* ». C'est dans cette seule phrase que la destinatrice essaye de nous faire croire qu'elle exprime un sentiment d'incertitude ou de perplexité. Hormis cette phrase, il n y a aucune autre phrase exclamative. Cela explicite bien que Madame la Ministre d'Education Française ne s'intéresse pas forcément au pathos mais plutôt au raisonnement. En plus, elle n'est pas surprise dans aucune étape de son discours. Ceci montre évidemment qu'elle a préparé déjà son discours soigneusement.

Enfin, la modalité injonctive ou jussive est présentée aussi dans une seule phrase. En effet, la seule phrase impérative dans ce discours est la suivante : « *Alors s'il vous plaît, quand on vous réunit, comme aujourd'hui, pour une journée sur le sujet du complotisme, posez-vous cette simple question : à qui profite l'événement ?* ».

Dans cette phrase complexe, Najat Belkacem fait sa demande gentiment en introduisant cette demande par l'expression « *s'il vous plait* ». En effet, l'usage d'une seule phrase impérative dans un discours de ce genre qui s'inscrit dans une journée d'étude est un fait intelligent de la part de Madame la Ministre qui s'échappe des injonctions directes. Or, elle présente ses demandes et ses conseils indirectement.

3.2. Les procédés lexicaux :

Au niveau des procédés lexicaux, nous relevons les champs lexicaux de ce discours en premier lieu. Dans un second temps, nous mettrons l'accent sur le choix du vocabulaire afin d'identifier le lexique péjoratif, comparatif, mélioratif et superlatif.

Les champs lexicaux que nous avons relevé sont les suivants :

- Le champ lexical de la force : « force », « faiblesses » et « forte ».
- Le champ lexical de la précision et l'efficacité : « précise », « précisément », « efficacement »et « exacte ».
- Le champ lexical du savoir et de la connaissance : « savez », « crois », « savoir », « connaissance », « croyez », « convaincre » et « comprenant »
- Le champ lexical de la vérité et la fausseté : « vrai », « faux », « vérité »et « réel ».
- Le champ lexical du travail : « prépare », « conduire », « réussir », « projet », « fondé » et « travail ».
- Le champ lexical de la nature : « naturellement », « nature », « naturelle »
- Le champ lexical du complot : « complot » et « complotisme ».

A travers ces champs lexicaux utilisés, nous pouvons conclure le thème et les caractéristiques du discours. En effet, Najat Vallaud Belkacem essaie de présenter son travail d'une façon exacte, précise mais surtout forte en mettant l'accent sur le savoir et la connaissance pour distinguer entre le vrai et le faux. Et si on arrive à faire cette distinction on va comprendre naturellement les théories du complot.

Au niveau du genre de vocabulaire employé dans ce discours, nous constatons la présence de quatre types de vocabulaire. Premièrement, l'oratrice évoque un vocabulaire comparatif qui se manifeste par l'expression suivante : « *soit la même année* ». Cette expression est répétée deux fois. Or, dans le troisième paragraphe, nous pouvons retenir ce vocabulaire comparatif présenté dans cette suite d'énoncés :

> *« D'ailleurs, vous croyez peut-être que votre présence ici est un simple accident ? Mais non. Nous sommes au jardin des Plantes. Or, savez-vous quelle année il a été fondé ? En 1635.Soit la même année que l'Académie Française. Coïncidence ? Je ne crois pas. Car nous sommes, plus précisément encore, au muséum d'Histoire Naturelle. Or en quelle année fut fondé ce muséum ? En 1793.Soit la même année que fut décrétée l'abolition de l'Académie Française. Coïncidence ? Bien sûr que non.* »

En effet, dans le paragraphe ci-dessus, Najat-Vallaud Belkacem fait la comparaison entre des dates simultanées pour confirmer que cette simultanéité n'est pas causée par une coïncidence.

Deuxièmement, elle commence à utiliser un vocabulaire mélioratif en employant des termes comme : « *grâce à* » et « *le bonheur* ». Ensuite, elle qualifie le complot par des adjectifs mélioratifs comme « *efficace* » et « *intime* », mais dans un cadre de condition qui est plus ou moins ironique. Or, dans la phrase suivante : *« si le complotisme est si efficace, c'est qu'il est, pour le savoir, les connaissances, et la distance critique, un ennemi intime*. » Nous pouvons retenir un vocabulaire mélioratif comme. Mais aussi un vocabulaire péjoratif qui est présenté par le substantif « ennemi ». En outre, nous pouvons relever ce discours péjoratif dans la phrase suivante : « *Oui, il y a, entre le savoir et le complotisme, une familiarité troublante* ». En effet, le vocabulaire mélioratif est présenté par le substantif « *familiarité* ». En revanche, le vocabulaire péjoratif est manifesté par l'adjectif « *troublante* ». Alors, nous remarquons l'usage de deux vocabulaires opposés dans la même phrase.

D'ailleurs, le vocabulaire péjoratif est utilisé à son tour dans un cadre ironique premièrement. C'est ce que nous avons retenir dans la phrase suivante : « *une recherche sur internet m'a éclairée sur ce point : je lui ai caché, pendant des années, une terrible vérité. Je ne suis pas Najat Vallaud-Belkacem. Je suis Claudine Dupont* ». En effet, ce vocabulaire péjoratif est souligné par l'adjectif « *terrible* ». En outre, comme il est déjà mentionné, ce lexique est employé forcément par la suite dans un cadre sérieux en employant le substantif « *ennemi* » et l'adjectif « *troublante* ». Mais, nous relevons après des termes plus péjoratifs, comme il est le cas dans la phrase suivante : *« Surtout, ce serait négliger ce qui fait la force du complotisme. Car c'est un sujet d'une extrême gravité. C'est un réel danger* ». En effet, les deux expressions « *extrême gravité* » et « *réel danger* » qualifient le complotisme négativement mais aussi sérieusement dans un cadre loin de toute ironie.

Enfin, nous relevons le dernier genre de vocabulaire, c'est le vocabulaire superlatif qui se manifeste évidemment dans le paragraphe suivant : « *Il serait sans doute plus facile de dire qu'ils sont l'exact opposé l'un de l'autre. Plus facile de considérer que le savoir, la connaissance, s'opposent, par nature, au complotisme. Ce serait plus simple mais ce serait faux.* ».

En effet, Najat Vallaud Belkacem emploie ce vocabulaire superlatif pour montrer que c'est simple d'opposer le complotisme au savoir et à la connaissance mais c'est faux car il y a une corrélation entre le savoir et le complot. En guise de conclusion, le complot est un « *ennemi intime* » qui provoque « *une familiarité troublante* » selon Madame la Ministre de l'Education Française.

3.3. Les figures de style :

Les figures de style jouent un rôle essentiel dans l'analyse rhétorique. D'ailleurs, il y a plusieurs figures de style dans ce discours. Mais les questions oratoires présentent la figure stylistique principale dans ce discours.

En effet, l'énonciatrice a employé sept **questions oratoires** comme il est le évident dans le paragraphe suivant :

> « *D'ailleurs, vous croyez peut-être que votre présence ici est un simple accident ? Mais non. Nous sommes au jardin des Plantes. Or, savez-vous quelle année il a été fondé ? En 1635. Soit la même année que l'Académie Française. Coïncidence ? Je ne crois pas. Car nous sommes, plus précisément encore, au muséum d'Histoire Naturelle. Or en quelle année fut fondé ce muséum ? En 1793. Soit la même année que fut décrétée l'abolition de l'Académie Française. Coïncidence ? Bien sûr que non… Mais, me suis-je demandée, pourquoi ce divorce dont je n'étais pas au courant ? … Or que remarquez-vous ? Il n'y a, dans Claudine Dupont, aucun accent circonflexe.* »

Dans toutes ces questions rhétoriques, l'oratrice ne cherche plus de réponses. Mais elle veut d'une part, attirer l'attention des destinataires et provoquer le doute chez eux. D'autre part, elle cherche à présenter des informations par le biais de ces questions. Autrement dit, elle pose la question pour attirer l'attention des énonciataires et elle donne sa réponse.

La deuxième figure rhétorique est le **pléonasme**. D'ailleurs, Najat Vallaud Belkacem redouble et renforce plusieurs expressions. Les pléonasmes que j'ai relevés sont les suivants :

> « *Je le précise car j'ai découvert ces derniers temps, grâce à Internet, que j'attendais mon troisième enfant.* »

> « Pardon. *De mon ex-mari. Ces mêmes sites m'ont en effet appris que j'étais divorcée… Mais, me suis-je demandée, pourquoi ce divorce dont je n'étais pas au courant* ? »
>
> « *Je ne* suis *pas Najat Vallaud-Belkacem. Je suis Claudine Dupont*. »
>
> « *Il n'y a, dans Claudine Dupont, aucun accent circonflexe. Nulle part. Cette frustration m'a conduite à décider leur suppression. La prochaine étape de ce complot sera, je vous l'annonce, la suppression des consonnes. Quant aux voyelles, leur tour viendra* ».

Dans toutes ces expressions relevées, nous remarquons que les idées sont renforcées et précisées par l'ajout de plusieurs mots qui ne sont pas nécessaires au sens grammatical de la phrase. Autrement dit, l'oratrice utilise des phrases étendues. Par exemple dans la phrase suivante : « J'ai découvert ces derniers temps, grâce à Internet, que j'attendais mon troisième enfant. ». Les expressions « ces derniers temps », « grâce à internet » et « troisième » peuvent être supprimées parce que le sens reste complet. Mais l'usage de ces expressions n'est pas gratuit, car il précise, renforce et redouble les idées.

La troisième figure de style est **l'anaphore**. En effet, nous remarquons la répétition de plusieurs mots. Dès le début du discours, Najat Vallaud Belkacem commence ses phrases par le même adjectif « cher » en soulignant ce mot pour rythmer ses premières phrases en provoquant un effet musical. Ensuite elle souligne les mots « or » et « coïncidence » comme il est évident dans le paragraphe suivant :

> *« **Or**, savez-vous quelle année il a été fondé ? En 1635.Soit la même année que l'Académie Française. Coïncidence ? Je ne crois pas. Car nous sommes, plus précisément encore, au muséum d'Histoire Naturelle. **Or** en quelle année fut fondé ce muséum ? En 1793.Soit la même année que fut décrétée l'abolition de l'Académie Française. Coïncidence ? Bien sûr que non… **Or** que remarquez-vous ? »*

Dans ce paragraphe, nous pouvons déduire que la répétition des mots « or » et « coïncidence » communique plus d'énergie au discours et renforce l'idée de coïncidence.

Quatrièmement**, l'hyperbole** est aussi présente dans ce discours. En fait, l'oratrice utilise cette figure d'exagération pour bien présenter l'ironie dans son discours. Les phrases hyperboliques employées dans ce discours sont présentées dans ce paragraphe :

> « *Un complot que je prépare depuis mes 13 ans, patiemment... Nous sommes en 1990, je suis en 5ème, et j'ai sans peine réussie à convaincre l'Académie Française de me prêter main forte pour conduire à bien ce projet inavouable… La prochaine étape de ce complot sera, je vous l'annonce, la suppression des consonnes. Quant aux voyelles, leur tour viendra*. »

Najat Vallaud Belkacem veut préciser qu'elle n'a aucun pouvoir pour changer les règles de la langue puisque cette tâche concerne l'Académie Française. Mais pour répondre à ses détracteurs et persuader son public, elle dit qu'elle a pu convaincre l'Académie Françaises à l'âge de treize ans. C'est ce qui est tellement impossible en réalité. Alors, Najat Vallaud nous invite à bien réfléchir afin de faire la distinction entre la rumeur et l'information fiable. En outre, elle dit que la prochaine étape de ce complot sera la suppression des consonnes et après les voyelles. En effet, Madame la Ministre veut préciser que l'accent circonflexe est aussi important dans le français comme les consonnes et les voyelles. Donc, personne ne peut le supprimer.

De plus, **la gradation et l'énumération** sont aussi employées mais pas forcément. Nous constatons une gradation décroissante dans le début du discours en classant les destinataires dans un ordre hiérarchique, du spécifique au général :

« Monsieur le Président du Muséum d'Histoire Naturelle, cher Bruno David,
Cher Rudy, chère Florence,
Chers intervenants,
Chers enseignants,
Chers élèves,
Mesdames et messieurs. »

En effet, Najat Vallaud Belkacem s'adresse à ses destinataires en les classant dans un ordre hiérarchique, elle débute par les trois personnages clés qui sont des personnages très importants et qui participent dans l'organisation de cette journée d'étude. Ensuite, elle s'adresse aux intervenants, et après aux enseignants, et enfin aux élèves (collégiens, lycéens et universitaires) qui sont les plus concernés par cette journée d'étude. Enfin, elle termine sa liste de destinataires par l'expression « Mesdames et messieurs » qui inclut tout le monde.

Ensuite, nous retrouvons une énumération dans la phrase suivante : « *le complotisme est si efficace, c'est qu'il est, pour le savoir, les connaissances, et la distance critique, un ennemi intime.* »

Dans la phrase ci-dessus, l'oratrice énumère le savoir, les connaissances et la distance critique qui complètent un seul corps considéré comme ennemi du complotisme. Cette énumération vise à montrer la pluralité des ennemis du complot. Autrement dit, éclaircir que le complot présente un objet opposé à plusieurs actants.

Enfin, **l'oxymore** présente la figure de style d'opposition employée dans ce discours. En effet, Najat Vallaud Belkacem emploie deux oxymores dans son discours, ces oxymores se manifestent dans les deux expressions suivantes : « *ennemi intime* » et «*familiarité troublante* ». D'ailleurs, elle qualifie l'ennemi par l'adjectif « intime » qui est relatif normalement aux amis. De plus, elle qualifie la familiarité par une caractéristique d'hostilité présentée par l'adjectif « troublante ». Par conséquent, nous pouvons déduire que

c'est un oxymore évident et intelligent. Or, ce serait simple et ordinaire de dire « ennemi troublant » et « familiarité intime ». Mais l'oratrice estime que le complot réunit à la fois les deux caractéristiques d'ennemi troublant et de familiarité intime dans sa relation avec le savoir et la connaissance. Or, l'usage de ces oxymores n'est pas gratuit. En effet, elle veut attirer l'attention des destinataires et rendre son discours distingué et persuasif.

4. Le registre satirique :

Bien entendu, il y a trois types de registres dans le cadre de la rhétorique, ces registres sont : le registre polémique, oratoire et satirique. En effet, le registre polémique renvoie à l'affrontement des idées à travers un débat plus ou moins violent. Mais le discours étudié n'est pas un débat. Donc, ce registre est totalement absent dans ce discours. De plus, le registre oratoire est associé au discours religieux. Il peut y parvenir par le souci de persuader plus que de convaincre, sûr de faire partager l'émotion. Mais ce discours n'est pas religieux, mais il est politique et il ne met pas l'accent sur l'émotion comme il est déjà cité.

En effet, il est évident que le registre satirique est le registre dominant dans ce discours. D'ailleurs, la satire est un registre qui se moque dans le but de critiquer ou de dénoncer. En effet, plusieurs genres peuvent être de registre satirique, comme une fable ou une tirade théâtrale. Mais aussi dans un discours politique comme il est le cas du discours de Najat Vallaud Belkacem dans lequel l'ironie est évidente. En fait, Madame la Ministre de l'Education Française a critiqué ses opposants, ses détracteurs, mais surtout les complotistes d'une manière implicite et intelligente par le biais de l'ironie. Par exemple dans l'énoncé suivant : « *Internet a révélé ces derniers jours un complot contre l'accent circonflexe. Un complot que je prépare depuis mes 13 ans patiemment. D'ailleurs, on ne pourra pas m'accuser de l'avoir décider dans la précipitation* ». Elle montre que la rectification de l'accent circonflexe qui est proposé par des chercheurs au sein de l'Académie Française et qui est considéré comme complot, date depuis 1990. Or, pendant cette année Najat Vallaud avait treize ans, elle était en cinquième primaire. Alors, elle n'avait aucune relation avec cette rectification. En effet, elle critique ses accusateurs en précisant qu'ils n'ont pas le droit de la critiquer puisque elle n'a aucune relation avec ce complot.

De plus, toujours en utilisant l'ironie et l'humour, elle dénonce toutes les rumeurs par lesquelles ses opposants l'ont attaqué. En premier lieu, elle dénonce la rumeur qui dit que Madame la Ministre a eu son troisième enfant. En deuxième lieu, elle annonce une autre rumeur qui dit qu'elle était divorcée. Enfin, elle dénonce une autre rumeur plus grave, cette rumeur a été présentée sous forme d'une image truquée. Cette image de la carte d'identité nationale de Madame la Ministre dans laquelle son nom vrai nom ''Vallaud Belkacem'' est mentionné comme nom d'usage. En revanche, le nom vrai est : Claudine Dupont.

En effet, nous remarquons une chronologie, une cohésion et une cohérence en annonçant ces rumeurs. C'est ce qui est tellement évident dans le paragraphe suivant :

> *« En revanche je tiens aussi à dire que ce complot n'est pas une lubie de femme enceinte. Je le précise car j'ai découvert ces derniers temps, grâce à Internet, que j'attendais mon troisième enfant. Cela fait naturellement le bonheur de mon mari. Pardon. De mon ex-mari. Ces mêmes sites m'ont en effet appris que j'étais divorcée. Quand on vous dit que l'on nous cache tout ! Mais, me suis-je demandée, pourquoi ce divorce dont je n'étais pas au courant ? Une rapide recherche sur internet m'a éclairée sur ce point : je lui ai caché, pendant des années, une terrible vérité. Je ne suis pas Najat Vallaud-Belkacem. Je suis Claudine Dupont. »*

D'ailleurs, Najat Vallaud Belkacem a choisi la bonne manière pour dénoncer ces rumeurs, c'est la manière d'humour et de l'ironie qui fait la base du registre satirique.

Toujours dans la satire, avant de laisser en côté l'humour et reprendre le sérieux, Najat Vallaud Belkacem termine son discours humoristique par l'énoncé suivant : « *La prochaine étape de ce complot sera, je vous l'annonce, la suppression des consonnes. Quant aux voyelles, leur tour viendra.* ». Or, cette phrase renforce la présence du registre satirique. En effet, on peut dire qu'il s'agit ici d'une hyperbole hyperbolique. Autrement dit, la suppression des consonnes et des voyelles désigne la suppression de la langue française. C'est ce qui est totalement impossible et à la fois ironique.

En guise de conclusion, le registre satirique a bien marqué ce discours par la présence évidente de l'ironie et de l'humour. Mais aussi par l'usage de plusieurs figures de style, surtout l'hyperbole et les questions rhétoriques.

III. ANALYSE ENONCIATIVE :

1. Enoncé et énonciation :

L'énonciation est l'acte individuel de production, d'utilisation de la langue dans un contexte déterminé, ayant pour résultat l'énoncé. En effet, l'énonciation est un acte de création. Or, « énonciation » s'oppose à « énoncé » comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué.

En effet, le courant énonciatif approfondit les concepts mis en place dans les années 50 et 60 par le linguiste Emile Benveniste. Ce courant s'efforce de tenir compte de la position de l'énonciateur, du locuteur dans la production d'un énoncé donné. La langue n'est plus considérée comme un objet inerte. Mais elle est considérée comme une opération pleine d'actions. En effet, la langue n'est pas statique ou stable mais elle est dynamique. Alors, le

linguiste a une conception dynamique de la langue qui n'est plus un simple puzzle mais une stratégie, un agencement conscient, réfléchi des diverses pièces de la langue.

Benveniste définit l'énonciation comme suit : *« l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »[1]. Alors, l'énonciation est caractérisée par l'individualité et la mise en fonctionnement qui provoque des énoncés. Dès lors, nous devons déterminer la distinction entre « énoncé » et « énonciation ».

En effet, « Enoncé » est un participe passé devenu substantif : ce qui est énoncé, passé avec valeur résultative. C'est le résultat de l'énonciation. Or, « Enonciation » est composé du suffixe –ation qui marque l'action. C'est la prise en compte de l'acte et de la manière d'énoncer mais aussi la situation (temps, lieu..) et celui qui est à son origine : l'énonciateur.

Alors, nous pouvons déduire que l'énoncé est le fruit de l'énonciation. Donc, il est impossible d'avoir un énoncé sans énonciation et vice versa. Mais pour déterminer l'énonciation on se base sur les énoncés. Or, certains énoncés peuvent renvoyer à l'acte et aux circonstances de l'énonciation. En revanche il y'a des énoncés qui ne peuvent pas renvoyer à l'énonciation et qui restent limités dans le cadre d'énoncé.

En guise de conclusion, l'énonciation nécessite *« la prise en compte de tous les phénomènes liés aux conditions de production du discours apparaît comme pertinente pour la compréhension du fonctionnement de la langue.* En effet, *lorsqu'on aborde le sens des unités linguistiques, on est inévitablement amené à les relier à des facteurs extralinguistiques, c'est-à-dire à leur référence comme à leur prise en charge par un énonciateur. La relation "obligée" des unités en question aux conditions de leur production suppose la prise en compte de la théorie de l'énonciation, qui d'une autre manière articule le linguistique sur l'extralinguistique ; c'est-à-dire le discours à ses conditions de production.* »[2].

Dans le discours étudié de Najat Vallaud Belkacem, nous remarquons qu'il est composé de plusieurs énoncés. Mais la plupart des énoncés renvoie aux circonstances de l'énonciation. Par exemple, dans l'énoncé suivant : *« Internet a révélé ces derniers jours un complot contre l'accent circonflexe. Un complot que je prépare depuis mes 13 ans* ». L'expression « *ces derniers jours* » ne fait pas référence aux derniers jours passés par rapport au moment où nous lisons ce discours. Mais au moment où la phrase était énoncée. En effet, le discours était énoncé le 09 février 2016, et le complot a été révélé le 04 février 2016. Soit cinq jours avant la présentation de ce discours. Mais par rapport au moment où nous lisons ce discours, Ce serait des mois entre ce moment et celui de la révélation du complot. En outre,

[1]- Benveniste, E. (1974) *Problèmes de linguistique générale* II, Paris, Gallimard, p : 39.

[2]- Alpha Ousmane, B. (2002) *Les textes de méthodologie. Les bases théoriques de l'analyse du discours*. En ligne : https://depot.erudit.org/bitstream/000767dd/1/000159pp.pdf. (Téléchargé le 12 mai 2016)

la première personne du singulier« *je* » désigne évidemment la présence de l'énonciatrice. Cela permet à son tour de faire référence à la situation de l'énonciation.

De même, dans cet énoncé : « *D'ailleurs, vous croyez peut-être que votre présence ici est un simple accident ?* ». Nous pouvons relever des unités linguistiques qui confirment la référence à l'énonciation. En effet, la deuxième personne du pluriel « vous » explicite la présence d'une énonciatrice (je) qui s'adresse à des énonciataires (vous). En plus, « ici » est un indicateur spatial qui n'est pas annoncé par référence à l'endroit dans lequel nous sommes situés pendant notre lecture de ce discours. Mais à l'endroit où se trouve l'énonciatrice pendant la présentation de cet énoncé (Muséum de l'Histoire Naturelle).

En revanche, nous constatons des énoncés qui n'offrent aucune référence à l'énonciation. Par exemple dans les deux énoncés suivants :

1. « *En quelle année fut fondé ce muséum ? En 1793. Soit la même année que fut décrétée l'abolition de l'Académie Française* »
2. « *Si le complotisme est si efficace, c'est qu'il est, pour le savoir, les connaissance, et la distance critique, un ennemi intime*. »

Dans le premier énoncé, nous remarquons la présence de l'indicateur temporel « 1793 ». Mais cette année ne renvoie pas au moment de l'énonciation ; mais à un moment historique. Donc il n'y a aucun élément qui renvoie à l'énonciation. Mais dans cet énoncé qui renvoie à son tour à un moment historique : « *Nous sommes en 1990* ». Nous constatons la référence à l'énonciation souligné par la première personne du pluriel « nous » qui renvoie à l'énonciation en désignant l'énonciatrice et les énonciataires.

Dans le second énoncé, nous remarquons qu'aucun élément ne renvoie à la situation de l'énonciation. En effet, la troisième personne du singulier ne fait aucune référence à l'énonciation. Donc nous pouvons déduire qu'il y a des éléments linguistiques spécifiques qui font référence à l'énonciation, ces éléments sont les pronoms personnels : je, tu, nous, vous et les déictiques spatio-temporels comme : ici, maintenant, aujourd'hui. Alors, si on ne possède pas d'un élément entre ces éléments spécifiques on ne peut pas avoir une référence à l'acte et aux circonstances de l'énonciation.

2. Analyse du discours étudié selon l'approche de Benveniste :

Benveniste a déterminé son approche d'analyse par une théorie générale des indicateurs linguistiques (pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatiaux et temporels, modalisateurs) par l'intermédiaire desquels le locuteur s'inscrit dans l'énoncé, c'est-

à-dire selon BENVENISTE, des ‹‹actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur »[1].

Donc pour effectuer une analyse selon l'approche d'Emile Benveniste, il faut mettre l'accent sur ces quatre éléments : les pronoms personnels, les temps verbaux, les indicateurs spatiaux et temporels et les modalisateurs.

Les pronoms personnels :

Les pronoms personnels employés dans ce discours sont : Je, nous, vous, ils et ils. Nous pouvons déjà distinguer entre deux catégories de pronoms. La première catégorie est composée des pronoms personnels : *je, nous, vous* qui désignent l'instance du procès de l'énonciation. Or, la seconde catégorie est composée des pronoms *: il* et *ils* qui sont anaphoriques et représentants et qui désignent le référent dont on parle (la non-personne). En effet, les deux catégories sont opposées

Comme il est déjà mentionné, le « je » est le mot le plus répété dans ce discours de Najat Vallaud Belkacem. En effet, il est répété seize fois. C'est ce qui affirme la forte présence de l'énonciatrice. Nous pouvons expliciter le « je » de la manière suivante :

« Je = L'énonciatrice = Najat-Vallaud Belkacem ».

Donc, il est possible de remplacer chaque « je » utilisé par le nom de l'énonciatrice puisque la première personne désigne uniquement la destinatrice. Par exemple, dans l'énoncé suivant : « Je suis en 5ème ». Si on remplace le « je » par « Najat Vallaud Belkacem » ou « l'énonciatrice » Le sens ne changera pas, mais l'expression va être plus explicitée.

En outre, la forte dominance de la première personne du singulier renvoie aux circonstances de l'énonciation en désignant la présence de l'énonciatrice. Mais elle confirme aussi que cette dernière est la personne la plus concernée par son discours.. En effet, dans un moment donné, nous estimons que ce discours est une autobiographie. C'est ce qui est évident dans les énoncés suivants : « *je suis en 5ème, et j'ai sans peine réussi à convaincre l'Académie Française de me prêter main forte pour conduire à bien ce projet inavouable*. », « Je lui ai caché, pendant des années, une terrible vérité : Je ne suis pas Najat Vallaud Belkacem. Je suis Claudine Dupont ».

En plus de l'emploi du « je », nous remarquons l'usage du « me » qui est un pronom de la première personne du singulier en tant que complément d'objet direct. Autrement dit, le « me » explicite que l'énonciatrice ne joue pas uniquement le rôle du sujet souligné par le « je ». Mais aussi, elle joue le rôle d'un complément d'objet indirect souligné par « me » comme il est le cas dans l'énoncé suivant : « *j'ai sans peine réussi à convaincre l'Académie Française de me prêter main forte pour conduire à bien ce projet inavouable* ».

[1]- Benveniste, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard, p :215

De plus, le « me » joue aussi le rôle d'un complément d'objet direct comme il est le cas dans les deux énoncés suivants :

« Une rapide recherche sur Internet m'a éclairée sur ce point »

« Cette frustration m'a conduite à décider leur suppression ».

En outre, les deux pronoms possessifs « mon » et « mes » renforce la grande dominance de l'énonciatrice dans son énonciation discursive. C'est ce qui évident dans les énoncés suivants :

« J'attendais mon troisième enfant »

« Cela fait naturellement le bonheur de mon mari. Pardon. De mon ex-mari ».

En effet, l'énonciatrice est l'actant le plus dominant dans ce discours par excellence. C'est ce qui affirme la dominance de la fonction émotive qui souligne l'importance de l'oratrice.

En outre, la première personne du pluriel, « nous » est aussi dominante dans ce discours, elle est répétée sept fois. En effet, le « nous » renvoie à l'instance du procès de l'énonciation car il implique à la fois l'énonciatrice et les énonciataires. Comme il est déjà mentionné, nous pouvons interpréter nous comme suit :

Nous = Je + vous

Donc, d'une part, Najat Vallaud Belkacem s'engage avec les participants de la journée d'étude qui sont ses énonciataires en évitant l'emploi de la deuxième personne du pluriel comme il est le cas dans l'énoncé suivant :

« *Mais nous ne devons pas nous méprendre sur sa nature* ».

Dans l'énoncé ci-dessus, madame la Ministre de l'Education sait déjà cette règle qu'elle a transmise. Donc elle peut s'adresser directement aux destinataires comme suit :

« Vous ne devez pas vous méprendre sur sa nature ».

Mais, elle préfère d'utiliser le « nous » afin de faire croire aux énonciataires qu'elle est concernée comme eux par cet ordre. D'autre part, c'est elle qui engage les énonciataires. C'est ce qui est évident dans l'énoncé suivant : « *Nous avons un immense travail à mener* ». Autrement dit, Najat Belkacem cherche à montrer aux destinataires qu'ils font partie de son équipe de travail afin d'avoir une certaine familiarité avec eux. En effet, le « nous » renvoie à la situation de l'énonciation en désignant à la fois l'énonciatrice et les énonciataires. Mais il affirme aussi la dominance de la fonction émotive.

En outre, La deuxième personne du pluriel « vous » est employée cinq fois. Nous pouvons déjà remarquer que le « nous » est utilisé plus que « vous ». En effet, « vous » à son tour renvoie à l'énonciation car il explicite aussi la présence des énonciataires. Par exemple,

dans l'énoncé suivant : « Que remarquez-vous ? » nous comprenons que cette question est posée uniquement aux participants de la journée d'étude. C'est ce qui est confirmé dans cet énoncé : « *Quand on vous réunit comme aujourd'hui dans une journée d'étude* ». En effet, les participants de la journée d'étude sont les seuls qui étaient réunis, et ils sont les seuls destinataires impliqués dans ce discours. En revanche, nous comme lecteurs qui lisent ce discours, nous ne sommes pas impliqués dans le « vous ».

Nous constatons aussi l'emploi du possessif « votre » qui souligne à son tour la présence des destinataires. Mais le « vous » reste moins utilisé par rapport au « je » et à « nous ». Or, les trois pronoms font référence à l'énonciation. Or, le « je » et le « nous » souligne la dominance de l'énonciatrice et de la fonction émotive. En revanche, le « vous » souligne la présence des énonciataires et de la fonction conative.

En revanche, les pronoms « il » et « ils » ne sont pas employés forcément dans ce discours de Najat Belkacem. En effet, le pronom « ils » est employé une seule fois. Or, « il » est employé quatre fois. D'ailleurs, ces pronoms ne renvoient pas aux instances du procès de l'énonciation car ils sont anaphoriques et représentants. C'est ce qui est évident dans l'énoncé suivant que nous proposons comme exemple : « *Oui, il y a entre le savoir et le complotisme, une familiarité troublante. Il serait sans doute plus facile de dire qu'ils sont l'exact opposé l'un de l'un de l'autre* ». En effet, « il » renvoie à la non-personne, et « ils » renvoient aux deux référents qui sont le savoir et le complotisme. Donc nous remarquons évidemment que ces pronoms n'offrent pas un lien entre l'énoncé et l'énonciation. En revanche, ils marquent la présence de la fonction référentielle.

En outre, le pronom « on » est utilisé d'une part comme pronom de la troisième personne du singulier pour désigner une ou des personnes indéfinies. Mais nous pouvons identifier ces personnes indéfinies à travers le contexte. Par exemple, dans l'énoncé suivant : « *On ne pourra pas m'accuser de l'avoir décidé dans la précipitation* », le « on »désigne les gens qui ont déjà attaqué et accusé madame la Ministre de l'Education sur la réforme orthographique. Mais d'autre part, le « on » est employé familièrement comme pronom de la première personne du singulier. C'est ce qui est évident dans cet énoncé : *« Quand on vous réunit comme aujourd'hui* », En effet, Najat Vallaud Belkacem utilise « on » à la place de « je » car c'est elle qui a organisé et qui a réunit les énonciataires dans cette journée d'étude. Mais elle emploie le « on » pour indiquer qu'elle ne s'engage que peu.

Les temps verbaux :

Benveniste distingue entre deux catégories de temps verbaux : d'une part, les temps du discours où le point de repère qui sert à ancrer les indications temporelles est le moment d'énonciation (moment où l'énonciateur énonce son discours). Centré sur le présent d'énonciation, mais il peut comprendre tous les autres temps verbaux dont : le passé composé, le futur simple, le futur antérieur, le conditionnel, le passé antérieur et le plus-que-parfait.

D'autre part, le temps du récit par lequel l'ancrage se fait en disjonction avec le présent d'énonciation est centré autour du passé simple. Le récit comprend : le plus-que-parfait, l'imparfait, le conditionnel, le passé antérieur et le passé simple. ‹‹*Ainsi se trouve établie une distinction entre, d'une part un plan d'énonciation qui relève du discours, et d'autre part, un plan d'énonciation historique qui caractérise le récit des événements passés sans aucune intervention du locuteur*››[1].

Dans son discours, Najat Vallaud Belkacem emploie six temps verbaux : le présent, le passé composé (aoriste du discours), le futur simple, le conditionnel présent, l'imparfait et le passé simple. D'ailleurs, une seule lecture suffit pour remarquer la grande dominance du présent, c'est le temps par excellence de l'énonciation. En effet, vingt-sept verbes sont conjugués au présent. Mais ce temps est employé dans un énoncé pour décrire un moment du passé. C'est le cas dans l'énoncé suivant : « *Nous sommes en 1990, je suis en 5ème* ». Bien entendu, le discours était annoncé cette année de 2016. Donc normalement, il faut utiliser l'imparfait, car il s'agit d'une situation déjà passée ça fait vingt-six ans. Alors l'énoncé sera comme suit : « Nous étions en 1990, j'étais en 5ème ». Mais l'énonciatrice préfère l'usage du présent car elle veut persuader les participants et attirer leur attention. Or, les autres verbes conjugués au présent ont pour référence le temps présent de l'énonciation. C'est ce qui est évident dans les énoncés suivants :

« Nous sommes au jardin des Plantes »
« Nous sommes plus précisément encore, au muséum d'Histoire Naturelle »
« Je le précise »
« Je vous l'annonce »
« Je ne suis pas Najat Vallaud Belkacem. Je suis Claudine Dupont », « Que remarquez-vous ? »
« Nous avons un immense travail »

Dans ces énoncés, le présent de l'énonciation situe l'action au moment où elle énoncée. Alors, nous pouvons remarquer que le présent est le temps dominant dans ce discours. En premier lieu, nous constatons un présent de narration comme il est le cas dans cet énoncé : « *nous sommes en 1990* ». En deuxième lieu, nous relevons un présent d'énonciation dans lequel le temps de l'énonciation est le temps linguistiques sont simultanés. C'est ce qui est évident dans l'énoncé suivant : « *je vous l'annonce* ». En dernier lieu, nous pouvons parler d'un présent de vérité générale comme dans les deux énoncés suivants : « *Il y a entre le savoir et le complotisme une familiarité troublante* » et *« Il est pour le savoir, les connaissances, et la distance critique, un ennemi intime* ».

[1]- Benveniste, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard, p : 238-239

En outre, l'énonciatrice emploie le passé composé six fois. Ce temps a pour référence le temps de l'énonciation en marquant l'antériorité par rapport à ce moment dans lequel l'énoncé est prononcé. En effet, il est désigné comme l'aoriste du discours.

Dans un premier temps, nous relevons les énoncés dans lesquels le passé composé est employé :

« Savez-vous quelle année il a été fondé »
« J'ai sans peine réussi à convaincre l'Académie Française »
« j'ai découvert ces derniers temps,grâce à Internet que j'attendais mon troisième enfant »
« Ces mêmes sites m'ont en effet appris que j'étais divorcée »
« Une rapide recherche sur internet m'a éclairée sur ce point : je lui ai caché, pendant des années, une terrible vérité »

Dans tous ces énoncés, le passé composé marque une antériorité qui a pour référence le temps de l'énonciation. En effet, il est utilisé pour la narration en exprimant un état achevé dans le passé, comme il est le cas dans le premier énoncé (il a été fondé), ou bien des événements déroulés comme il est le cas dans les trois autres énoncés.

De plus, Le futur simple renvoie aussi au moment de l'énonciation ; mais comme marqueur de postériorité. En effet, il est employé quatre fois dans ce discours :

1. *« On ne pourra pas m'accuser de l'avoir décidé dans la précipitation »*
2. *« La prochaine étape de ce complot sera la suppression des consonnes »*
3. *« J'espère qu'il nous profitera à toutes et à tous »*
4. *« C'est en comprenant ses forces, que nous pourrons le combattre efficacement »*

Dans tous ces énoncés, le futur simple marque la postériorité par rapport au moment de l'énonciation. Or, les deux premiers énoncés sont annoncés dans un cadre ironique. En effet, les deux premiers actes ne peuvent pas être accomplis. Concernant le premier énoncé, la négation ne peut pas nier qu'il y avait déjà des gens qui ont accusé l'énonciatrice. Donc cette négation encadré dans le futur peut être explicitée par une affirmation déjà déroulée au passé, et l'énoncé devient comme suit : « On a pu déjà m'accusé de l'avoir décidé dans la précipitation ».

Au niveau du deuxième énoncé, sa réalisation reste impossible puisqu'il est énoncé dans un cadre ironique. Mais les deux autres énoncés peuvent être accomplis dans l'avenir car ils sont annoncés dans un cadre sérieux.

En revanche, l'énonciatrice utilise le conditionnel présent qui s'emploie dans l'énonciation historique. Mais aussi dans l'énonciation discursive. En effet, Najat Vallaud Belkacem emploie le conditionnel présent quarte fois :

- *« Il serait sans doute plus facile de dire qu'ils sont l'exact opposé l'un de l'autre »*

- *« Ce serait plus simple mais ce serait faux »*
- *« Surtout, ce serait négliger ce qui fait la force du complotisme »*

Nous remarquons la répétition du verbe être conjugué à la troisième personne du singulier au conditionnel présents. En effet, les trois énoncés soulignent la même idée. Il s'agit d'une hypothèse proposée par Najat Vallaud Belkacem par laquelle elle exprime la fausse idée qui dit que le savoir et complotisme sont opposés d'une manière exacte car cette idée est simple mais elle reste erronée car elle néglige les forces du conspirationnisme.

De plus, L'imparfait est aussi utilisé comme temps qui marque l'antériorité, qui décrit précisément une longue action déroulée dans le passé. Soulignons d'emblée que l'imparfait est employé dans les deux formes d'énonciation : historique et discursive. Mais il n'a pas pour référence le moment de l'énonciation. En effet, l'imparfait est employé juste deux fois :

- *« j'ai découvert ces derniers temps, grâce à Internet que j'attendais mon troisième enfant »*
- *« Ces mêmes sites m'ont en effet appris que j'étais divorcée ».*

Dans le premier énoncé, l'imparfait décrit l'action inachevée manifestée par l'attente de Najat Vallaud Belkacem de son troisième enfant. Cette action n'est pas accomplie car il s'agit d'une rumeur. C'est-à-dire, madame la Ministre de l'Education n'était pas enceinte pour avoir un troisième enfant. De même, dans le second énoncé, l'état de divorce est aussi inachevé car l'énonciatrice n'était jamais divorcée.

Enfin, le passé simple qui est propre au récit est employé à son tour dans ce discours deux fois. Mais il est employé d'une manière implicite : à la voix passive. C'est ce que nous pouvons remarquer dans l'énoncé suivant : « *Or en quelle année fut fondé ce Muséum ? En 1793. Soit la même année que fut décrétée l'abolition de l'Académie Française* ».

Dans cet énoncé, l'énonciatrice montre que la fondation du Muséum de l'Histoire Naturelle et la décision de l'abolition de l'Académie Française sont deux actions courtes, simultanées et achevées. Mais elle exprime ces actions à la voix passive. En revanche, à la voix active l'énoncé va être comme suit : « En quelle année on fonda ce muséum ? En 1793. Soit la même année qu'on décréta l'abolition de l'Académie Française ». En effet, Najat Vallaud Belkacem évite le fait d'identifier le sujet qui a accompli ces actions. Autrement dit, elle utilise la voix passive sans marquer le sujet réel pour préciser qu'il y a des gens indéfinis et inconnus qui sont derrière ces actes.

Les indicateurs spatio-temporels :

Dans son discours, Najat Vallaud Belkacem utilise plusieurs indicateurs spatiaux et temporels. En premier lieu, nous allons relever tous les indicateurs temporels employés dans ce discours.

- *« ces derniers jours »*
- *« depuis mes 13 ans »*
- *« en 1990 »*
- *« En 1635 »*
- *« En 1793 »*
- *« ces derniers temps »*
- *« comme aujourd'hui »*

Nous pouvons distinguer entre des indicateurs temporels qui renvoient aux circonstances temporelles de l'énonciation, et des indicateurs temporels qui ne renvoient pas à l'énonciation mais à l'Histoire. En effet, les dates : « 1990 », « 1635 », « 1793 » n'ont pas pour référence le moment de l'énonciation mais elles désignent des années précises inscrites dans l'Histoire. En revanche, les autres indicateurs du temps ont pour référence l'énonciation. Par exemple, dans les énoncés : « *ces derniers jours* » et « *ces derniers temps* », nous constatons qu'il s'agit d'un moment passé par rapport au moment de l'énonciation. Or, dans l'énoncé : « *depuis mes 13 ans* » la référence à l'énonciation est soulignée par le possessif « mes » qui désigne l'âge de l'énonciatrice dans un moment historique. Enfin, « *aujourd'hui* » est un déictique qui a pour repère le moment de l'énonciation et qui désigne le jour de la journée d'étude.

En second lieu, nous allons retenir les indicateurs spatiaux employés dans ce discours :

- *« ici »*
- *« au jardin des Plantes »*
- *« au muséum de l'Histoire Naturelle »*

L'indicateur spatial « ici » est un déictique spatial qui fait partie de la triade de Benveniste (je, ici, maintenant). En outre, il a pour repère, le lieu de l'énonciation. Ce lieu est dans un sens large le Jardin des Plantes. Mais dans un sens restreint, c'est le Muséum de l'histoire Naturelle. En effet, les trois indicateurs spatiaux désignent le même lieu qui est le lieu de l'énonciation. En outre, ils renvoient aux circonstances spatiales de l'énonciation.

Les modalisateurs :

Pour exprimer sa subjectivité, c'est-à-dire, son jugement et ses sentiments, Najat Vallaud Belkacem a utilisé des modalisateurs. Ce fait est effectué à travers des figures de style, des modalités des phrases, un lexique péjoratif et mélioratif, des expressions, des verbes et des adverbes. En effet, dans l'analyse rhétorique nous avons retenu les figures de style qui soulignent la subjectivité comme l'hyperbole. Nous avons relevé aussi le lexique péjoratif et mélioratif, et nous avons déterminé les modalités des phrases. Dès lors, nous devons mettre l'accent sur les expressions, les verbes et les adverbes qui expriment un état, un sentiment ou une opinion personnelle. En effet, l'énonciatrice a utilisé dès le début de son discours l'adverbe « *patiemment* » afin d'exprimer sa patience car elle était toujours attaquée dès le début de sa carrière politique. Par la suite, elle emploie l'expression « je ne crois pas » qui exprime son opinion personnelle envers la simultanéité de la date de fondation de l'Académie Française et celle du jardin des Plantes. Cette simultanéité selon l'oratrice ne peut pas être une coïncidence. En outre, elle exprime la même idée mais cette fois avec certitude en employant l'expression suivante « *Bien sûr que non* ».

Ensuite, madame la Ministre de l'Education met l'accent sur les sentiments. En premier lieu, elle utilise l'adverbe « sincèrement » afin d'exprimer sa sincérité et sa franchise. En effet, dans un premier lieu, elle n'était pas sincère, car elle a employé l'ironie et l'humour pour annoncer les nombreuses rumeurs qui courent à son sujet sur le web. Mais en plus de l'expression de la sincérité, l'énonciatrice exprime l'espérance en employant le verbe « espérer » dans l'énoncé suivant : « *j'espère* qu'il nous profitera à toutes et à tous ».

Enfin, elle met l'accent sur l'hypothèse à travers l'usage du conditionnel présent « ce serait ». D'ailleurs, elle explique que le complotisme n'est pas l'exact opposé du savoir. Mais elle estime qu'il s'oppose à la nature, aux coïncidences, aux connaissances et au savoir. Donc le complotisme reste un objet complexe.

En guise de conclusion, il y'a une interférence évidente entre « énonciation discursive » et « énonciation historique ». Cette interférence est manifestée essentiellement par l'usage du passé simple dans un paragraphe dans lequel l'énonciatrice à utilisé le déictique « ici » et les pronoms personnels « je », « nous » et « vous » qui sont propres au discours. Donc nous sommes face à une interférence entre « récit » et « discours ». Mais le thème principal du texte reste celui de l'énonciation discursive.

CONCLUSION

En conclusion, nous déduisons que Najat-Vallaud Belkacem a réussi dans son discours car elle a présenté intelligemment un discours politique distingué par l'humour. Cette dernière est employée au service d'une contre-attaque contre les théories du complot qui circulent à son sujet sur le web. En effet, elle a réécris sa propre biographie en prenant comme sources les nombreuses rumeurs partagées à son sujet sur internet. Cette réécriture a été effectuée par l'usage de l'ironie et de la satire afin de persuader les destinataires.

De plus, comme nous l'avons mentionné dans l'analyse du contenu, l'oratrice a répété plusieurs mots pour insister sur ces mots, mais aussi pour communiquer une énergie à ce discours.

En outre, nous avons montré aussi l'emploi de toutes les modalités de la phrases : modalité assertive, interrogative, jussive et exclamative. Cet usage confirme l'état dynamique du discours. Cette dynamicité est manifestée aussi par l'usage de plusieurs figures de style, surtout les questions oratoires qui servent à transmettre des affirmations indirectement et le pléonasme qui consiste à renforcer et redoubler les idées. Outre cela, Najat-Vallaud Belkacem a employé tous les types de vocabulaire, à savoir le vocabulaire mélioratif, péjoratif, superlatif et comparatif. Cela signifie évidemment que le thème de ce discours est complexe.

Or, dans l'analyse énonciative, nous avons retenu la façon par laquelle Madame la Ministre de l'Education a fait référence à l'énonciation en utilisant des énoncés spécifiques. Autrement dit, nous avons montré l'appareil formel de l'énonciation dans ce discours.

De tout ce qui précède, grâce à l'application de trois approches différentes de l'analyse du discours, nous avons relevé plusieurs interprétations. En effet, chaque approche offre des interprétations différentes par rapport à les deux autres approches. Notamment, nous remarquons que l'analyse du contenu met l'accent sur la quantité et la qualité du contenu. En revanche, l'analyse rhétorique s'intéresse aux procédés rhétoriques. Enfin, l'analyse énonciative souligne les énoncés et l'énonciation.

Alors, il est évident que nous avons relevé plusieurs interprétations dans ce discours à travers l'application de ces trois différentes approches. Mais ces approches restent insuffisantes pour retenir toutes les interprétations possibles. En effet, pour avoir d'autres explications, il est primordial d'employer d'autres approches comme l'approche pragmatique, l'approche interactionnelle, l'approche sociolinguistique, etc. Mais toutes ces approches restent relatives uniquement à la discipline de l'analyse du discours. Donc, pour retenir toutes les explications possibles pour ce discours, il faut faire appel à autres disciplines intéressées par le discours politique comme la science politique, la philosophie politique et l'histoire.

ANNEXES

Annexe 1 : Présentation du discours objet de notre analyse :

« Monsieur le Président du Muséum d'Histoire Naturelle, cher Bruno David,

Cher Rudy, chère Florence,

Chers intervenants,

Chers enseignants,

Chers élèves,

Mesdames et messieurs,

Internet a révélé ces derniers jours un complot contre l'accent circonflexe.

Un complot que je prépare depuis mes 13 ans, patiemment.

On ne pourra pas m'accuser de l'avoir décidé dans la précipitation. Nous sommes en 1990, je suis en 5ème, et j'ai sans peine réussi à convaincre l'Académie Française de me prêter main forte pour conduire à bien ce projet inavouable.

D'ailleurs, vous croyez peut-être que votre présence ici est un simple accident ? Mais non. Nous sommes au jardin des Plantes. Or, savez-vous quelle année il a été fondé ? En 1635.Soit la même année que l'Académie Française. Coïncidence ? Je ne crois pas. Car nous sommes, plus précisément encore, au muséum d'Histoire Naturelle. Or en quelle année fut fondé ce muséum ? En 1793.Soit la même année que fut décrétée l'abolition de l'Académie Française. Coïncidence ? Bien sûr que non.

En revanche je tiens aussi à dire que ce complot n'est pas une lubie de femme enceinte. Je le précise car j'ai découvert ces derniers temps, grâce à Internet, que j'attendais mon troisième enfant.

Cela fait naturellement le bonheur de mon mari. Pardon. De mon ex-mari. Ces mêmes sites m'ont en effet appris que j'étais divorcée. Quand on vous dit que l'on nous cache tout ! Mais, me suis-je demandée, pourquoi ce divorce dont je n'étais pas au courant ?

Une rapide recherche sur internet m'a éclairée sur ce point : je lui ai caché, pendant des années, une terrible vérité. Je ne suis pas Najat Vallaud-Belkacem. Je suis Claudine Dupont.

Or que remarquez-vous ? Il n'y a, dans Claudine Dupont, aucun accent circonflexe. Nulle part. Cette frustration m'a conduite à décider leur suppression. La prochaine étape de ce complot sera, je vous l'annonce, la suppression des consonnes. Quant aux voyelles, leur tour viendra.

Alors s'il vous plaît, quand on vous réunit, comme aujourd'hui, pour une journée sur le sujet du complotisme, posez-vous cette simple question : à qui profite l'événement ? Eh bien,

sincèrement, j'espère qu'il nous profitera à toutes et à tous, car nous avons un immense travail à mener.

Pour une raison simple : si le complotisme est si efficace, c'est qu'il est, pour le savoir, les connaissances, et la distance critique, un ennemi intime. Oui, il y a, entre le savoir et le complotisme, une familiarité troublante. Il serait sans doute plus facile de dire qu'ils sont l'exact opposé l'un de l'autre. Plus facile de considérer que le savoir, la connaissance, s'opposent, par nature, au complotisme. Ce serait plus simple mais ce serait faux.

Surtout, ce serait négliger ce qui fait la force du complotisme. Car c'est un sujet d'une extrême gravité. C'est un réel danger. Mais nous ne devons pas nous méprendre sur sa nature. C'est en comprenant ses forces, que nous pourrons le combattre efficacement, et faire de celles-ci des faiblesses. »[1].

Najat Vallaud Belkacem,
Ministre de l'Éducation nationale,
De l'enseignement supérieur et de la Recherche.

[1]- http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2016/02/09/reagir-face-aux-theories-du-complot.

Annexe 2 : Programme de la Journée d'étude « Réagir face aux théories du complot » :

Muséum national d'histoire naturelle – 57 rue Cuvier, Paris 5e

De 9 h 00 à 17 h 15

9 h 30 – 10 h 00 Introduction de la journée par Rudy Reichstadt, fondateur de l'Observatoire du conspirationnisme et des théories du complot

10 h 00 – 10 h 15 Discours de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

10 h 15 – 11 h 00 Table-ronde **Quelles réponses pédagogiques et éducatives face aux théories du complot ?**

Grand amphithéâtre

- Lionel Vighier, professeur de lettres – collège (académie de Versailles)
- Rose-Marie Farinella, professeure des écoles (académie de Grenoble)
- Ronan Cherel, professeur d'histoire-géographie – collège et milieu pénitentiaire (académie de Rennes)
- Amélie Fleury, professeure documentaliste et référente Clemi (académie de Besançon)
- Sophie Mazet, professeure d'anglais (académie de Créteil)

11 h 00 – 12 h 00 Nouvelles formes de la crédulité contemporaine et enjeux pédagogiques – Gérald Bronner, professeur de sociologie à l'université Paris Diderot – *Grand amphithéâtre*

12 h 00 – 13 h 00 Conférence

- Les **processus psychiques à l'oeuvre dans le phénomène du complotisme** : Serge Hefez, psychiatre et psychanalyste, responsable de l'unité de thérapie familiale dans le service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière de Paris *Auditorium de la grande galerie de l'Évolution*

13 h 00 – 14 h 00 Déjeuner libre

14 h 00 – 15 h 00 Conférences et ateliers au choix

- Conférence **1 – Comment produire de la vérité en image ?** : Hervé Brusini, directeur de l'information en ligne à France Télévisions – *Grand amphithéâtre*
- **Conférence 2 – Esprit critique et « preuve par l'image »**, Aurélie Ledoux, maître de conférences au département des arts du spectacle de l'université de Paris-Ouest – Nanterre *Auditorium de la grande galerie de l'Évolution*
- **Atelier 1 – Comprendre les mécaniques d'une théorie conspirationniste**, Lionel Vighier, professeur de lettres (académie de Versailles). Un atelier sur le décryptage puis la création de faux complot pour comprendre les mécaniques d'écriture des vrais – *Salle Baleine 1*
- **Atelier 2 – Comment vérifier l'information en ligne ?,** Rose-Marie Farinella, professeure des écoles (académie de Grenoble) et Ronan Cherel, professeur d'histoire-

géographie, collège et milieu pénitentiaire (académie de Rennes) – *Salle Baleine 3.* Cet atelier permet aux élèves, à travers plusieurs exemples concrets, d'acquérir des compétences qui permettent de trouver l'origine et la validité d'une information en ligne pour se construire une distance critique

- **Atelier 3 – Savoir retrouver l'origine d'une information**, Amélie Fleury, professeure documentaliste et référente Clemi (académie de Besançon). Cet atelier s'intéressera à vérifier des rumeurs, des faits divers, des hoax, ou des théories du complot – *Salle Baleine 4*

15 h 00 – 16 h 00 Conférences et ateliers au choix

- **Conférence 1 – Conspi Hunter - Comment nous avons piégé les complotistes** ? Une expérience inédite signée Spicee.com. Projection et débat avec Thomas Huchon, journaliste, Jean-Bernard Schmidt, vice-président fondateur de Spicee et Sophie Mazet, professeure d'anglais – *Grand amphithéâtre*
- **Conférence** 2 **– Réseaux sociaux : quelle attitude adopter face aux théories du complot ?**

  Anton'Maria Battesti, représentant de l'association des fournisseurs d'accès et de services

  Internet et Justine Atlan, directrice de l'association e-Enfance – *Auditorium de la grande galerie de l'Évolution*
- **Atelier** 1 **– Comprendre les mécaniques d'une théorie conspirationniste**, Lionel Vighier, professeur de lettres – académie de Versailles. Un atelier sur le décryptage puis la création de faux complot pour comprendre les mécaniques d'écriture des vrais – *Salle Baleine 1*

16 h 00 – 17 h 00 Conférences au choix

- **Suite conférence 1 – Conspi Hunter – Comment nous avons piégé les complotistes** ? Une expérience inédite signée Spicee.com. Projection et débat avec Thomas Huchon, journaliste, Jean-Bernard Schmidt, vice-président fondateur de Spicee et Sophie Mazet, professeure d'anglais – *Grand amphithéâtre*
- **Conférence 2 - De l'utilisation des théories du complot dans le processus d'embrigadement Intervention**, Lylia Bouzar, chercheuse associée, juriste droit du travail spécialisée sur la lutte contre les discriminations et la liberté de pensée, de conscience et de religion, Centre de Prévention contre les dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI) – *Auditorium de la grande galerie de l'Évolution*

17 h 00 – 17 h 15 Clôture par Florence Robine, directrice générale de l'enseignement scolaire[1].

[1]- http://www.education.gouv.fr/cid98418/journee-d-etude-reagir-face-aux-theorie-du-complot.htmr

BIBLIOGRAPHIE

ARRIVE Michel, (1986), *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Eyrolles.

AUZOU Philipe, (2001), *Le Grand Dictionnaire encyclopédique de la langue française du XXI siècle*, Paris, Auzou.

BENVENISTE Emile, (1966), *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.

BENVENISTE Emile, (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

CHARAUDEAU Patrick, (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

GUESPIN Louis, (1971), *Problématiques des travaux du discours politiques*, Paris, Flammarion.

LE BART Christian, (1998), *Le discours politique*, Paris, PUF (Coll. « Que sais-je? »).

MAINGUENEAU Dominique, (1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse,* Paris, Hachette.

MUCCHIEILI ALEX, (1991), *Les situations de Communication. Approche formelle*, Paris, Eyrolles.

PECHEUX MICHEL, (1984), *Sur les contextes épistémologiques de l'analyse du discours en mots*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

PECHEUX MICHEL, (1990), *L'inquiétude du discours*, Paris, Cèdres.

SITOGRAPHIE

ALPHA Ousmane Barry, (2002), *Les bases théoriques de l'analyse du discours :*
https://depot.erudit.org/bitstream/000767dd/1/000159pp.pdf (Téléchargé le 12 mai 2016)

COBBY Franck, (2009), *Analyse de discours :*
http://www.analyse-de-discours.com (Consulté le 05 mai 2016)

CHARADEAU Patrick, (2002), *A quoi sert d'analyser le discours politique ?* :
http://www.patrick-charadeau.com/a-quoi-sert-d-analyser-le-discours-politique.html
(Consulté le 16 mai 2016)

Encyclopédie Larousse :
htpp://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/analyse_de_discours. (Consulté le 14 avril 2016)

Encyclopédie de Wikipédia :
http://www.fr.wikipedia.org/wiki/rhetorique (Consulté le 20 avril 2016)
http://www.fr.wikipedia.org/wiki/discours (Consulté le 21 avril 2016)
http://www.fr.wikipedia.org/wiki/politique (Consulté le 21 avril 2016)
http://www.fr.wikipedia.org/wiki/najat-vallaud-belkacem (Consulté le 05 mai 2016)
http://www.fr.wikipedia.org/wiki/david-bruno (Consulté le 12 mai 2016)

Site officiel de Najat-Vallaud Belkacem :
http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2016/02/09/reagir-face-aux-theories-du-complot
(Consulté le 02 mai 2016)

Site du gouvernement français :
http://www.education.gouv.fr/cid98418/journee-d-etude-reagir-face-aux-theorie-du-complot.htmr
(Consulté le 02 mai 2016)

Wictionnaire :
http://www.fr.wiktionnary.org/wiki/discours-politique (Consulté le 20 avril 2016)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1
CHAPITRE I : DÉFINITIONS ET CADRE THÉORIQUE 3
I. DISCOURS POLITIQUE : 3
1. Définitions des dictionnaires et de l'encyclopédie Wikipédia : 3
2. Définitions selon des linguistes : 5
II. L'ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE : 8
1. « Discours » dans la linguistique : 8
2. L'analyse du discours : 9
III. LE BUT D'UNE ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE : 11
CHAPITRE II : THÉORIES ET PRATIQUES 14
I. ANALYSE DU CONTENU : 14
1. La notion du contenu et l'analyse du contenu : 14
1.1. La notion du contenu : 14
1.2. L'analyse du contenu : 15
2. Situation du discours : 15
3. Les destinataires-clés : 18
4. Biographie de Najat-Vallaud Belkacem : 19
5. Analyse quantitative et qualitative : 20
II. ANALYSE RHETORIQUE : 22
1. Définition de la rhétorique : 22
2. Les trois disciplines principales : 23
3. Les procédés rhétoriques : 24
3.1. Les procédés grammaticaux : 24
3.1.1. Les marques d'implication du destinateur et des destinataires : 24
A. Les marques d'implication des destinataires : 24
B. Les marques d'implications de la destinatrice : 25
3.1.2. Les modalités des phrases : 25
3.2. Les procédés lexicaux : 26
3.3. Les figures de style : 28
4. Le registre satirique : 31
III. ANALYSE ENONCIATIVE : 32
1. Enoncé et énonciation : 32
2. Analyse du discours étudié selon l'approche de Benveniste : 34

2.1. Les pronoms personnels :..... 35
2.2. Les temps verbaux :..... 37
2.3. Les indicateurs spatio-temporels : 41
2.4. Les modalisateurs :..... 42
CONCLUSION..... 43
ANNEXES..... 44
BIBLIOGRAPHIE..... 48
SITOGRAPHIE..... 49
TABLE DES MATIÈRES..... 50